

# LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 1er février 1991

## NOS CHOIX THÉÂTRE



✓ **Le triomphe d'Hosanna** Remarquable reprise d'*Hosanna*, le duo travesti-motard que Michel Tremblay a écrit en 1973. Le metteur en scène Lorraine Pintal et la scénographe Danièle Lévesque ont débarrassé l'univers d'*Hosanna* de ses *jewels* pour atteindre à un combat nu et sans merci entre deux individus, Claude et Raymond. René Richard Cyr et Gildor Roy (notre photo) sont exceptionnels. Un spectacle fort. Au Théâtre de Quat'Sous.

✓ **Le combat de Koltès** Autre duo masculin, autre combat. Alice Ronfard propose pour la première fois à Montréal une pièce de Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*. Sauf une erreur de distribution pour le rôle du Dealer, dans ce dialogue nocturne Dealer-Client, le spectacle de Ronfard est admirable de rigueur. Et le texte de Koltès magistral. David La Haye est magnifique. On prolonge jusqu'au 16 février. À Espace Go.

— Robert Lévesque

## MUSIQUE

✓ **Ensemble Arion** La flûtiste néerlandaise Marion Verbrügen est l'invitée du groupe baroque Arion ce soir et samedi à 20 h à la salle Redpath de McGill. L'ensemble est formé de Claire Guimond, Chantal Rémillard, Betsy MacMillan et Hank Knox. Au programme: des oeuvres de Telemann, de Castello, Turini, Graun et Cima et Couperin.

✓ **En double aussi** L'Orchestre symphonique de McGill dirigé par Timothy Vernon donne un concert double ce soir et samedi à 20 h à la salle Pollack. Le pianiste Marc Couroux est le soliste dans des concertos de Ravel et de Bartok.

✓ **Au LMMC** En récital dimanche après-midi Dang Thai Son, pianiste dans le cadre de la matinée musicale du Ladies' Morning Musical Club. Des oeuvres de Chopin et de Prokofiev à la salle Pollack à 15 h30.

✓ **Mozart: son père, son ami et son ennemi...** Grande soirée Mozart dimanche soir avec le pianiste Anton Kuerti et l'ensemble I Musici dirigé par Yull Turovsky. Au programme: deux oeuvres majeures et trois autres de compositeurs qui ont vécu avec Mozart, contribuant ainsi à sa carrière, soient son père Léopold, son ami Johann Christian Bach et son rival Salieri. À la salle Pollack à 20 h.

— Marie Laurier

## CINÉMA

✓ **Perfectly Normal** Dès les premières images, la partie est gagnée. Yves Simoneau a su relever le défi. Il a tourné à Toronto et Guelph en Ontario une coproduction de panache. On retrouve dans *Perfectly Normal* les mêmes qualités du réalisateur de *Pouvoir intime* et de *Dans le ventre du dragon*, son style narratif très personnel et son sens du rythme. En version originale au cinéma Égyptien et en français aux Berri et Carrefour Laval.

✓ **La liberté d'une statue** Depuis sa sortie au Festival des films du monde, on n'entend parler que du réalisateur Olivier Asselin et de son premier long métrage qu'il jetait en 90 comme une bombe dans la mare aux canards de la critique. D'autant plus qu'il a réussi le coup avec un budget de 1000 \$, une caméra 16 empruntée et un groupe d'amis. En version anglaise au Cineplex Centerville.

## ART VISUEL

✓ **Art à louer** 45 oeuvres de la Graphotek de Stuttgart en Allemagne: des toiles, des photos et des gravures choisies sur plus de 1400 pièces de la collection, comprenant des Beuys, Boltanski, Baselitz (récemment consacré le plus grand artiste au monde par un groupe d'experts) Clegg et Guttman, Collette, General Idea, Penck, Polke, Zorio: tous les monstres sacrés de l'art contemporain. À la Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal, 465 Mont-Royal est. Jusqu'au 24 février.

## L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

### Jessye Norman et Barbara Hendricks



Jessye Norman



Barbara Hendricks

IL S'AGIT d'un double événement de la semaine dans le domaine musical: la venue à Montréal des deux plus grandes sopranos de notre époque: Jessye Norman et Barbara Hendricks.

Les mélomanes, opérphiles et les passionnés d'art lyrique, tout comme les admirateurs des deux cantatrices américaines seront donc servis à souhait.

Jessye Norman d'abord, l'invitée de l'Orchestre symphonique de Montréal pour un seul récital, le lundi 4 février à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA. Elle poursuivra sa maîtrise du répertoire wagnérien en interprétant sur notre scène mont-réalaïse et pour la première fois le rôle de Kundry dans *Parsifal*, célèbre opéra de Wagner. Elle sera entourée du ténor Siegfried Jérusalem dans le rôle-titre et du baryton Oskar Hillebrandt dans le personnage de Klingsor. Franz-Paul Decker dirigera l'OSM et le chœur préparé par Iwan Edwards. Ce prestigieux événement marque la 5e anniversaire de l'implication de Les Joies de la musique Scott dans le domaine de la musique au Québec, la collaboration de Ciel 98,5 et la première du genre du journal LE DÉVOIR.

Ceux qui n'auront pas la chance

d'assister au concert de lundi peuvent toujours faire connaissance avec Mme Norman présentée par Radio-Canada dans le cadre des Beaux Dimanches à 21 h30. Il s'agit de la télédiffusion du concert-gala de l'OSM de 1988 dirigé par Charles Dutoit et qui avait justement comme invitée spéciale Jessye Norman.

Barbara Hendricks ensuite nous réserve une soirée de pur enchantement le mardi 5 février à la salle du Théâtre Maisonneuve de la PdA,

l'invitée de Pro Musica. Elle sera accompagnée du pianiste Staffan Schejvan et chantera des oeuvres de Schubert, de Wolf, de Fauré et de Dvorak. Barbara Hendricks est « l'une des rares récitalistes à posséder l'intelligence, la maîtrise et le raffinement qu'il faut pour cette forme de carrière », écrivait récemment le *New York Times*.

Madame Hendricks se produit en récital dans les grands centres musicaux d'Europe et d'Amérique, de

l'URSS et du Japon ainsi que dans de nombreux festivals internationaux. Son impressionnante discographie compte plus de cinquante enregistrements avec les grands chefs d'orchestre: Barenboim, Bernstein, Davis, Dorati, Giulini, Karajan, Maazel, Marriner, Mehta et Solti. En 1988 les habitués de Pro Musica ont pu entendre Mme Hendricks et ils ne voudront certes pas rater cet autre rendez-vous.

— Marie Laurier

## LA TÉLÉ DU WEEK-END

### VENREDI

**Intolérance** Le Ku Klux Klan, fondé en 1865 pour s'opposer à l'intégration des Noirs, a connu dans les années 20 une formidable expansion avec plus de 200 000 membres. *La croix de feu* raconte l'ascension de David C. Stephenson à la direction de cette secte de l'intolérance et, en deuxième partie la semaine prochaine, la chute de l'association. R.-C., 20 h.

**La télé en question** On le sait, le réseau Quatre Saisons bat de l'aile, R.-C. ferme des postes régionaux, T.-M. crie à la concurrence déloyale, R.-Q. étouffe dans son créneau restreint; en fait une bataille épique pour la survie des chaînes francophones fait rage. « Quel est l'avenir de notre télévision? » C'est la question que soulève Michel Viens à *Droit de parole*. Les invités sont: Charles Bélanger, de Quatre Saisons, Michel Chamberland, de T.-M., Paul Breton, de R.-Q., Jacques Boucher, de RDS, Pierre Marchand, de MusiquePlus, Marcel Béliveau, Vincent Gabreili, Michel Pichette et Pierre Delagrave, de Cossette communications. Un représentant de R.-C. devrait se joindre à ce panel. R.-Q., 20 h.

**Déclin de l'empire américain** À Génération 90, on présente le déclin d'une certaine Amérique à travers



Sylvie Bernard

les yeux d'un jeune Américain de 30 ans qui parle des carences de son pays, et des témoignages de l'écrivain Tom Wolfe, du pasteur Jesse

Jackson, du réalisateur Oliver Stone et du journaliste Ted Koppel. TV5, 21 h 30.

### SAMEDI

**Entre douze yeux** Claude Poissant, metteur en scène de *Jeune homme en colère*, sera la cible de la confrontation à la « Bande des six ». On parlera également de *Parfaitement Normal*, de Yves Simoneau, des Grands Ballets canadiens, de *Les yeux baissés*, de Tahar Ben Jelloun, et de *Hosanna*, de Michel Tremblay. Marina Orsini, la belle Émilie, accorde une entrevue. R.-C., 20 h 30.

**Point final** Un romancier spolié par sa femme et un apprenti écrivain étouffé par une mère infernale ont envie de voir disparaître la cause de leurs tourments, dans *Throw Momma From the Train*, de Danny De Vito. Avec Danny De Vito, Billy Crystal et Anne Ramsey. CBS, 21 h.

**Entre le rêve et la réalité** Un peintre se réfugie avec sa femme sur une île quasi déserte et sombre peu à peu dans la folie, dans *L'heure du loup*, de Bergman. Avec: Max Von Sydow, Liv Ullmann et Eriand Josephson. R.-Q., 22 h 40.

### DIMANCHE

**La télé en vedette** Carl Reiner présente des chroniques sur l'histoire de

la télévision, les principaux événements de la semaine, une visite d'un marché de programme de télévision et une parodie des dix meilleures émissions. Un reportage sur *This Week in History*, *And So It Goes* et les émissions pilotes de *Guilligan's Island*, *Mr Ed* et *Lost in Space* complètent le tout. Bob Hope, Jerry Seinfeld, Sherman Hemsley et Jasmine Guy répondent aux questions des téléspectateurs. NBC, 19 h.

**Colline à conquérir** En l'an 1099, deux clans se disputent l'exploitation de la planète Dune, source épique d'une épique recherchée, dans le film de science-fiction *Dune*, de David Lynch. T.-M., 20 h.

**À la recherche d'une épouse** En 1910, répondant à une petite annonce, une femme de la Nouvelle-Angleterre (Gleen Close) va vivre avec un fermier veuf du Midwest (Christopher Walken) qui est à la recherche d'une épouse et d'une mère pour ses deux enfants, dans *Sarah, Plain and Tall*. CBS et CTV, 21 h.

**Chanter en Amérique** Sylvie Bernard donne un concert d'une heure devant un auditoire possible de 70 millions de téléspectateurs. C'est Céline Dion qui va être jalouse! PBS (33), 22 h.

— G. F.

## Raté! Raté! Raté!

### Faux et usage de faux

Un film de Laurent Heynemann. Scénario: Jean-Marc Roberts, Chrystel Egal et Laurent Heynemann d'après l'ouvrage de Paul Pavlovitch *L'homme que l'on croyait*, avec Philippe Noiret, Robin Renucci, Laure Killing, Monique Chaumette, Caroline Sihol, François Perrot, Jean-Claude Brialy. Images: Robert Alazraki. Musique: Philippe Sarde (France 1990). 97 min. V.o. française au Parisien.

Odile Tremblay

QUEL GACHIS que ce *Faux et usage de faux*! Avec un sujet en or, des interprètes de renom, Laurent Heynemann a trouvé le tour de créer un film aussi verbeux et sirupeux qu'un mauvais téléroman, habité de longueurs et de silences mal placés. Raté, c'est le moins qu'on puisse dire!

Au centre de ce naufrage, l'affaire Gary/Ajar qui a secoué le monde des lettres en son temps. Rappelons les faits: Un illustre inconnu du nom d'Émile Ajar remportait en 1975 le Goncourt avec le roman *La vie devant soi*. L'auteur, terré dans l'anonymat finit par s'identifier sous le nom de Paul Pavlovitch, un petit-cousin du célèbre écrivain Romain Gary. Ce dernier se suicida en 1980, dévoilant du coup le pot aux ro-



Serge Reggiani et Jean-Pierre Léaud dans *J'ai engagé un tueur*.

ses. Émile Ajar, c'était lui. Lui qui avait publié tous les romans du cousin, lui qui avait mystifié la critique, lui qui avait au cours de sa vie, sous deux noms différents, obtenu le prix Goncourt.

« Ici, la part de fiction est importante », nous prévient d'entrée de jeu le réalisateur de *Faux et usage de faux*. Heynemann a romancé l'affaire Gary, ce qui retire même au film son intérêt historique. Il ne lui reste pas grand-chose. Gary est rebaptisé Anatole Hirsch, Paul Pavlo-

vitch s'appelle Martin Bassane, alias Émile Arthus. Le premier est interprété par Philippe Noiret, le second par Robin Renucci. Mais le tandem s'ennuie à réciter sans conviction un texte mal écrit qui n'éclaire en rien « le canular du siècle », mais rapetisse le personnage de Gary. Ni ses motivations, ni son génie ne viennent percer l'écran. Quant aux rapports entre les deux hommes, ils vivent en eau de boudin dans la paranoïa la plus ennuyeuse.

Quand on voit des acteurs de la

trempé de Philippe Noiret et de Jean-Claude Brialy (qui interprète un ami de Hirsch), tâtonner à la recherche du ton juste, lancer des répliques creuses et sans portée, on ne peut que pointer du doigt le réalisateur qui les a de toute évidence abandonnés à leur sort sans direction cohérente. Sans parler des rôles secondaires, eux, franchement antipathiques... Et tout cela baigne dans une musique de violons lincantins et lassants. Gary doit s'en retourner dans sa tombe. Raté! Raté! Raté!

PHOTO ASKA FILM



# Restaurants

## RESTAURANTS



Anne Pichot et Élisabeth Le Borgne, copropriétaires du restaurant La Marjotte.

### Long comme un jour sans crêpe



Josée BLANCHETTE

IL N'EST pas de cérémonial dominical que j'affectionne davantage que celui des crêpes. Si le dimanche est un hiatus, la crêpe, elle, fait office d'hôte pour athée. À d'autres les grasses matinées, je les préfère huileuses. Chacun ses messes basses, les miennes se célèbrent avec une louche et une poêle de fonte plate et fumante alimentée par le doux ronron du gaz naturel.

Et de une ! La première sert de préliminaire et, presque toujours ratée, se retrouve à la poubelle. Et de deux ! Un ange passe, le temps de formuler un vœu pieux. Et de trois ! Celle-là je me la garde, n'en déplaise aux hommes de bonne volonté qui ne manqueraient d'ailleurs pas de célébrer la Chandeleur, jour consacré des crêpes au calendrier liturgique.

Demain matin ce symbole solaire d'origine païenne n'aura de mieux à faire que de se laisser couler dans le sirop d'érable, sous la confiture, les fraises, le rhum, le yogourt, le granola, le fromage, le Nutella, j'en passe et des meilleures. Demain, chez vous et moi ce sera l'ode à la crêpe mais à la Marjotte ce sera un autre jour sans pain, un petit 2 février à tout autre pareil où valseront les crêpes sans répit.

Romantique à souhait que cet emplacement quasi parisien, face à la fameuse place Roy (une attraction touristique fort controversée), à deux pas d'un bistrot, d'une épicerie, d'un nettoyeur, d'un salon funéraire et de la Phonothèque. La vie de quartier bat son plein sur cette place, ouatée comme l'hiver. À l'intérieur, les murs de briques rousses de la Marjotte, une horloge égrène les tic-tac et le temps semble suspendu à une crêpe. Décor douillet, service familial, ce petit restaurant au coin tient toujours, malgré le départ de Marjot son proprio « barjot ».

Mets de récession par excellence, la crêpe semble toujours être aussi populaire, reine au royaume des goûts universellement partagés, elle camoufle un temps, met en valeur l'instant d'après, sert de faire-valoir. Au froment (farine blanche) ou au sarrasin, la crêpe bretonne à la taille fine et l'allure quasi transparent.

En guise de matefaim, la soupe de lentilles ne peut mieux convenir. Présentée en soupière, cette entrée a

la consistance et le goût voulu, soit un amalgame de lard, de lentilles et de petits légumes en dés répartis dans un bouillon soutenant. Les moules provençales, quant à elles, rappellent vaguement les escargots à l'ail dans l'entreprise de dissimulation. La fraîcheur n'était pas exactement au rendez-vous et les moules surcuites sont plus proches du caoutchouc moussu que du mollusque.

Le pain dans la corbeille trahit le peu d'importance accordé à celle-ci dans les crêperies et c'est grand dommage que cette baguette sèche sortie du congélateur. Même remarque (le manque d'attention) pour la carte des vins où on ne trouve de vin convenable qu'un riesling alsacien (26,40 \$) à se mettre dans le verre.

Les crêpes n'ont guère changé depuis les débuts de la Marjotte. Préférez la pâte de sarrasin avec les préparations salées (à moins que vous n'ayez l'intention d'arroser de sirop d'érable votre crêpe de fruits de mer !) et la pâte de froment (à laquelle on ajoute aussi une part de sarrasin) pour les crêpes sucrées.

La crêpe aux champignons et béchamel laissait échapper quelques champignons et beaucoup de cette sauce blanche légèrement muscadée. Je préfère encore la crêpe au jambon, fromage et oeufs, plus généreuse en substance et arborant des airs de cabane à sucre avec ou sans sirop de poleau (vous pouvez toujours vous prévaloir du vrai pour 1,50 \$).

Les crêpes dessert, l'une au chocolat praliné (type Nutella) avec crème glacée et l'autre aux bananes flambées au rhum sont tout aussi tentantes et légères. Leur défaut à toutes est de refroidir rapidement soit parce que les assiettes n'ont pas été mises à chauffer, soit parce que le restaurant lui-même laisse passer les courants d'air. Peut-être un peu des deux ! Un café (pas méchant du tout) vous requinquera, à moins que vous ne flanchiez pour le Calvados, la boisson locale.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 34 \$ avant le vin, les taxes et le service.

**POUR :** Un vieux restaurant du quartier sans la moindre ride. Service discret et cadre charmant. Le 2 février pour fêter les crêpes en famille !

**CONTRE :** Les crêpes sont meilleures chaudes. Un manque de générosité dans les préparations. Le départ de Marjot.

**LA MARJOTTE**

827 rue Roy est  
tél. : 521-5131  
Fermé le lundi

## VIN

### Le grand concours des vins d'Italie



DANS UN CONTEXTE mondial où la production de vin continue à croître (6% en 1989) et la consommation, à diminuer (30% en 25 ans), les pays producteurs n'ont guère d'autre choix que celui d'améliorer la qualité de leurs produits et d'affiner leurs techniques pour en faire la promotion. Cela est particulièrement vrai pour un pays comme l'Italie, premier producteur et exportateur de vin du monde. Hors de la qualité et du marketing, point de salut.

#### Une organisation impeccable

Cette élémentaire constatation n'est sans doute pas étrangère à l'esprit des organisateurs du Banco d'Assagio dei vini d'Italia (banco d'essai des vins d'Italie), ce grand concours national de vins italiens tenu en novembre de chaque année à Torgiano, en Ombrie. Son but explicite, en effet, est de « valoriser les meilleurs vins italiens en les faisant connaître, choisissant et indiquant des vins de qualité pouvant être également appréciés par une clientèle étrangère ».

Pour atteindre ce but, les responsables italiens, de tout niveau, ont mis sur pied une organisation imposante et impeccable qui ne lésine pas sur les moyens et les coûts afin d'impressionner, dans le bon sens, les 45 journalistes étrangers qui sont invités, toutes dépenses payées, à participer au Banco.

Organisation imposante si on considère qu'elle réunit, pendant quatre jours, 90 dégustateurs (45 étrangers et 45 Italiens) pour juger quelque 325 vins provenant de toutes les régions d'Italie. La qualité de logement, de nourriture et de service offerte à autant de monde à la fois par la splendide auberge Le Tre Vaselle, propriété de la famille Lungarotti, est, en soi, un tour de force qu'on ne saurait trop souligner.

Les concours de vin ont souvent mauvaise presse. On leur reproche toutes sortes de défauts dont celui de ne pas être tenus dans des conditions optimales pour assurer le sérieux et l'objectivité des résultats. Ce reproche ne peut certainement pas être adressé à ce concours. En effet, les 90 dégustateurs, répartis en 18 commissions, ne connaissent, en aucun moment, l'identité des vins qu'ils dégustent. De plus, tous les vins sont évalués à deux reprises par deux groupes différents et dans un ordre également différent. Seul un notaire assermenté connaît l'identité



des vins à quelque étape que ce soit du Banco. Enfin, les vins sont divisés en neuf catégories selon leur couleur et leur niveau d'appellation afin d'assurer l'équité du jugement porté.

Si on ajoute à cela toutes les autres conditions qui assurent à la dégustation son maximum d'efficacité (rythme des séances, température de service, verres utilisés, silence, etc.), on peut affirmer, sans exagération ni basse flatterie, que la tenue de ce concours est impeccable. Et pourtant...

#### Les frustrations du dégustateur-reporter

« Vous ne parlez que des grands vins français comme si les grands vins italiens n'existaient pas ! » Voilà, en substance, le principal reproche qui a été adressé aux journalistes étrangers lors de la séance de clôture du Banco d'Assagio de novembre dernier.

Ce reproche est intéressant parce qu'il nous permet justement de souligner le grand paradoxe que présente cet événement et la seule véritable source de frustration qu'il comporte pour les participants venus de l'étranger.

Que les vins jugés lors d'un tel concours le soient à l'aveugle nous semble non seulement normal mais indispensable. L'étiquette est l'ennemi mortel du dégustateur. Mais que l'identité des vins ne soit jamais révélée, même à la fin de tout, nous paraît une précaution non seulement inutile, mais contraire à l'objectif même de tout cet exercice qui est justement de faire parler de la qualité des vins que produit maintenant l'Italie. Et comment parler des excellents vins que nous aurions pu découvrir si nous en

rendre public le nom des participants ni le score obtenu, c'est la sauvegarde du prestige des entreprises impliquées. Il n'est guère convaincant et facilement contournable si on y réfléchit deux secondes. En effet, qui va s'apensantir sur le mauvais vin d'un obscur producteur s'il a la chance de s'enthousiasmer pour cinq merveilles qu'il vient de découvrir ? De plus, on peut douter qu'une entreprise vraiment prestigieuse fasse du mauvais vin et soit assez incompétente et maladroite pour le présenter à un concours ainsi ouvert à la presse internationale.

Si les deux arguments qui précèdent n'ont pas assez de poids aux yeux des responsables du Banco, il reste une solution de rechange : révéler l'identité de tous les vins qui auront obtenu une note minimale de 80%. Tous les vins intéressants la décrocheraient forcément. Les autres passeraient incognito et les chroniqueurs de vin pourraient partager avec leur public lecteur le plaisir, solitaire et frustrant, qu'ils ont éprouvé en goûtant des vins superbes, mais éternellement anonymes. Tout le monde atteindrait vraiment ses objectifs et l'opération du Banco d'Assagio serait hautement rentable. C'est la grâce que nous nous souhaitons tous.

ignorons éternellement l'identité ? Comment parler du style et de la qualité des vins de tel producteur ou de telle appellation à partir de la seule indication « D.O.C. rouge », par exemple ? L'argument invoqué pour ne pas

**La liberté d'une statue**

UN FILM DE OLIVIER ASSELIN  
PRODUIT PAR MARTIN PAUL-HUS

AVEC LU CILLE FLU ET RONALD HOULE SERGE CHRISTIAENSENS  
ROCH AUBERT CARL BECARD

PRODUIT PAR AMERIQUE FILM AVEC LA PARTICIPATION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA (AGC) ET LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA DISTRIBUÉ PAR MAX FILMS - DISTRIBUTION

MAX FILMS

A L'AFFICHE!

CENTRE-VILLE 2001, RUE UNIVERSITY 1:10 3:00 5:00 7:10 9:00

**LE CHEF-D'OEUVRE DU CINÉMA FRANÇAIS!**

"UN DES PLUS BEAUX FILMS DE L'HISTOIRE DU CINÉMA."

— Éric Fourlanty, VOIR

"...À NE RATER SOUS AUCUN PRÉTEXTE! UNE FABULEUSE INTERPRÉTATION DE MICHEL SIMON."

— Francine Laurendeau, LE DEVOIR

**L'ATALANTE**

avec l'inoubliable MICHEL SIMON  
UN FILM DE JEAN VIGO

MALOFILM DISTRIBUTION

CONSULAT DE FRANCE

LE BISTRO ST. DENIS

DESJARDINS 1:20 3:30 5:30 7:30 9:30

**CE SOIR ET DEMAIN**

Les grands Ballets Canadiens

**KUDELKA**

3 BALLETS EN PREMIÈRE MONTRÉALISE  
Chorégraphie: James Kudelka • Musique: Serge Prokofiev  
**LES MARGINAUX • THE HEART OF THE MATTER**  
DÉSIR • 31 JANVIER, 1<sup>er</sup> ET 2 FÉVRIER 1991, 20h

Oerlikon Aerospace

**2 POUR 1**

2 billets pour le prix d'un. Cette offre s'applique sur le prix de toutes les sections. Vous êtes seul(e), obtenez 50% de réduction sur un billet.

Salle Wilfrid-Pelletier  
Place des Arts

ACHATS • RÉSERVATIONS • INFO

ADMISSIONS 522-1245 ou 1-800-361-4595  
ou à tous les comptoirs ADMISSION  
Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 10 \$. Frais de service

## RESTAURANTS

**Aux délices de Szechuan**

Gastronomie pékinoise et szechuannaise  
1735 St-Denis  
844-5542  
(Membre de l'ARQ)  
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

RESERVATIONS 861-3210

La St-Valentin à La Savagnine

Cuisine Française, Gâchettes et réceptions

115 E. ST-PAUL (angle St-Victor) MONTRÉAL H2Y 1G7

LA ST-VALENTIN AU **Solmat**

DINER GALA AVEC VIN  
CARLOS AU PIANO ET J. JOAO  
FADOS ET DANSE 364 SOIRS

TPS COM-PRISE

111, rue Saint-Paul est • 861-4552 • Télécopieur: 873-4784  
Beaucoup de stationnement

RESERVATIONS : 982-6711 • FERME LE LUNDI

Restaurant **Le Shanghai**

Cuisines Shanghaiennes et Szechuannaises

« Shanghai un jour, Shanghai toujours »  
JOSÉE BLANCHETTE  
Le Devoir

2028 RUE ST-DENIS • MONTRÉAL

Restaurant **Le Père St Vincent**

Venez passer une soirée intime auprès de nos foyers en dégustant notre cuisine française et espagnole

Faites vite, pour votre réservation de la St-Valentin

Dîner d'affaires: lundi au vendredi

431 St-Vincent • Vieux-Montréal  
Réservations: 397-9610/1131

**LE DEVOIR**  
Service de Publicité  
842-9645

# La guerre du Golfe

# Embouteillages d'images dans le ciel

## Les liaisons satellites sont réorganisées pour les besoins des médias en temps de crise

Michel Colonna d'Istria  
Le Monde

PRÉPARÉE, attendue, programmée, la guerre du Golfe a néanmoins créé des embouteillages médiatiques. Car, si les images sont rares et répétitives, elles circulent beaucoup. La cohue du déclenchement des hostilités passée, le redéploiement des moyens satellitaires est en cours.

Effectuer en quelques minutes la tournée de tous les correspondants d'une chaîne à l'étranger semble maintenant une routine pour présentateur de journal télévisé. Derrière cette apparente facilité, toute une machinerie est pourtant à l'oeuvre, autour des instruments indispensables que sont devenus les satellites. Le principe est simple : un reportage tourné par une équipe sur le terrain doit rejoindre une station d'émission satellite, trouver un canal libre, être reçu dans son pays d'arrivée et diffusé. Mais ce schéma se complique dans une région traditionnellement à l'écart des grands flux d'information et pour des chaînes qui veulent toutes multiplier les directs dans les mêmes créneaux horaires. Chaque

maillon du système constitue un goulet d'étranglement.

■ **Les stations d'émission.** Les points « d'entrée » dans la valse des satellites sont rares. Amman, Jérusalem, Dhahran, Ryad sont les passages obligés au départ du Golfe. Et les installations d'émission des administrations locales de télécommunications étant limitées, la chasse aux stations mobiles fait rage. Les seules facilement portables sont les stations *ad-hoc*. Baptisées *valises satellites* par les reporters des radios, elles ne permettent que les liaisons orales via le système mondial Inmarsat. Les antennes permettant donc les liaisons en images sont plus volumineuses et lourdes. Leur taille dépend de la bande de fréquence utilisée; plus la fréquence est basse, plus l'antenne doit être grande. Une quinzaine d'antennes mobiles sont ainsi déployées en ce moment dans la région, dont les plus grandes atteignent quatre mètres de diamètre. D'autres sont acheminées. France-Télécom vient ainsi d'installer une antenne à Ryad, et TDF une antenne supplémentaire à Jérusalem. Dans certains cas, des équipements supplémentaires sont nécessaires pour... atteindre l'an-

tenne européenne. Ainsi, à Amman, l'Union européenne de radiodiffusion a mis en place une maison hertzienne entre le quartier des hôtels et ambassades et la télévision jordanienne, pour éviter aux reporters de traverser fréquemment les quartiers palestiniens.

■ **Les satellites.** Ceux capables de véhiculer des images à partir du Golfe, vers l'Europe ou l'Amérique du Nord, dépendent de plusieurs types d'organisations. Le système mondial Intelsat, basé à Washington, loue à ses utilisateurs (pays membres ou entreprises) les capacités excédentaires de ses 15 satellites répartis autour du globe en trois groupes à la verticale des océans Indien, Pacifique et Atlantique. Ce dernier groupe permet des liaisons directes Golfe-États-Unis. En orbite géostationnaire à 36 000 kilomètres de la surface, un satellite « voit » en effet environ un tiers de la Terre.

**Moyens insuffisants**

En plus des canaux loués à l'année aux grands réseaux américains, et qui fonctionnent à plein en ce moment, Intelsat effectue plus de 400 transmissions occasionnelles de télé-

vision par jour depuis la mi-janvier, contre environ 150 en temps normal.

Entelsat, l'organisation « régionale » de satellites regroupant 28 pays européens, connaît le même phénomène, avec un doublement au moins des liaisons télévisées depuis une quinzaine de jours. Ses cinq satellites opérationnels couvrant en temps normal une zone centrée sur l'Europe, Eutelsat a « repointé » certains d'entre eux, en modifiant l'orientation de leurs antennes pour mieux couvrir l'Arabie saoudite. Ainsi, Eutelsat peut maintenant offrir des liaisons avec Ryad, et pas seulement avec Amman ou Jérusalem.

Arabsat, l'organisation « régionale » de satellites des pays arabes, permet, à condition de disposer d'une très grande antenne, de capter en France les émissions de l'Arab States Broadcasting Union (ASBU), bourse d'échange des images des États arabes) et les chaînes saoudiennes diffusées à Ryad. Tous ces moyens, déjà sans commune mesure avec le flux ordinaire d'information dans cette région, sont encore insuffisants. Aussi, le système national de satellite français, Telecom I, est éga-

lement mobilisé, avec une autorisation spéciale. Parce que, dans ses missions figure la desserte en télévision des DOM, Télécom I a en effet des faisceaux qui débordent largement l'Hexagone. Avec une antenne de 4 mètres basée à Ryad, les équipes de France-Télécom et de la société Yves Devillers SA, acheminent 20 heures par jour les images des télévisions membres de l'UER ou associées, comme la japonaise NHK, en utilisant un canal normalement dévolu à RFO.

Les liaisons avec d'autres points du globe sont aussi très demandées, notamment avec Washington. Sont donc mis à contribution Intelsat, Eutelsat, mais aussi le satellite privé Panamsat au-dessus de l'Atlantique.

■ **Les points de réception.** Toutes ces images satellite sont captées par des antennes (dont les plus grandes atteignent 32 mètres de diamètre) réparties sur le territoire français, à Plemmeur-Bodou, Aubenay-en-Othe, Rambouillet ou Berceyville. Elles sont ensuite acheminées par fibre optique ou liaison hertzienne vers un seul centre de commutation en plein coeur de Paris, le SÉRTE de France-Télécom. Là, des équipes de

cinq à sept personnes se relaient en permanence pour assurer jusqu'à 70 liaisons simultanées. Du SÉRTE, les sons et les images sont, soit délivrés directement aux chaînes abonnées, soit renvoyés par voie spatiale ou aérienne vers leurs destinataires dans le monde. De 50 par jour en temps normal, le nombre de liaisons du SÉRTE est passé à plus de 250 à la mi-janvier, pour redescendre autour de 100 actuellement.

Pour l'instant, ce système n'a guère connu de ratés. La solidarité journalistique joue sur le terrain pour « jongler » avec les horaires, et permettre à tout le monde de transmettre dans les créneaux les plus demandés, notamment en début de soirée, lors des journaux télévisés.

Mais, au-delà de la lassitude du spectateur devant une information souvent pauvre en images, c'est aussi l'obstacle économique qui régule à la baisse le flot d'images du Golfe. Car si les prix des liaisons ont beaucoup baissé depuis 10 ans, leur multiplication grève les budgets des chaînes. TF1 avait par exemple dépensé en liaisons plus d'un demi-million de francs (100 000 \$) par jour, au début des hostilités.

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

**INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES**

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

**LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

**286-1200**

**MIAMI FLORIDE**

à partir de \$ 70 000 US

LUXE INVESTISSEMENT SÉCURITÉ APPARTEMENTS

Marina SPA Tennis Golf à proximité

**PALM BAY YACHT CLUB**

SOCOFIM (514) 282-7654

«Écrire: Dossier = 368, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, MtL, P.Q. H2V 3S6»

**Le Club International Vidéo Film**

**ZOOM SUR LA RENTABILITÉ**

Avec ses 10 ans d'expérience et plus de 50 clubs, le Club International Vidéo Film inc. constitue la plus importante chaîne dans le marché de la vidéo au Québec. Notre programme d'acquisition de franchises, actuellement offert à tout nouvel investisseur, comprend:

- Le soutien technique et matériel d'une équipe dynamique et expérimentée.
- Un vaste programme de mise en marché et de promotion.
- Des emplacements stratégiques offrant un achalandage élevé et une rentabilité accrue.
- Un programme de formation diversifié favorisant une intégration rapide et complète.

Un investissement minimal est requis et un financement bancaire est possible sur demande.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec:

M. Jean Martel  
350, rue Elaine  
Laval, Qc H7V 2R1  
Tél.: 628-1910 (Montréal)  
1-800-361-9156 (ext.)

**FRANCHISES DISPONIBLES À**  
Montréal - Longueuil - Pointe-aux-Trembles - Blainville - Québec - Cap-Rouge

**101 Propriétés à vendre**

**AHUNTSIC**, Domaine St-Sulpice, cotage 81, 3 c.c., 3 s/b, foyer, s/sol fini, garage, patio, piscine hors-terre. Jour, lundi au vendredi. 277-3138, soir. 388-6885

**ANJOU** bungalow, élect. combustion lente, divers appareils élect. inclus, piscine creusée, donnerait en comptant sur triplets dans Mercier, Tétraultville, Anjou. 354-9486

**ARTHABASKA** belle construction 1985, 3 chambres, 2 1/2 s/bains, remise, garage double, terrain 100 x 300, secteur résidentiel calme. 1-819-357-7225.

**CHAMBOUR**  
2 X 5 1/2 avec garage, pas complètement rénové. 135 000 \$ discutable 274-8405

**L'ANNONCIATION** duplex 1 X 4 1/2, 1 X 3, chemin Rivière Nord, terrain de 75 000 pi.ca. Intéressés sérieux seulement. (819) 275-2005

**LAVAL-DUVERNY** Cottage 88, 5 c.c., s/s fini, asp. central, foyer, b./toubillon, Jenn-Air, garage Hyp 114 x 4 - 4 ans. Près autobus et 440. 189 500 \$ Apres 18h. 984-1510

**MAISON 1988** 2 étages, 4 chambres, 2 s/bains, garage, terrain boisé 32 000 pi.ca. près du lac Memphrémagog. 1-819-843-8832

**MONTREAL** Condo à vendre dans un quartier résidentiel. Nouvelle construction, sur 2 étages - 1250 pi.ca. Informations entre 10h et 11h. 257-1341

**OCCASION** pour gens de la mode, haut de duplex coin Chabanel, 4 1/2 chauf., possibilité d'un bureau d'affaires, libre immédiatement. 289-9033, 385-1101

**103 Propriétés à l'extérieur de Montréal**

**VAL MORIN, VENTE PAR PROP.**  
5 min. Autoroute, b.âtie 89 p.ces, 3 c.c., 2 s/bains - log. 4 1/2, loué à l'année. Aqueduc, terrain 33 000 pi.ca. 514-371-9246, repondeur.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

**A SHEBROOKE** 6 logements, 7 commerces, rev. 82 000 \$ Prix: 450 000 \$ 866-2282

**PLATEAU MONT-ROYAL**  
40 logements, 4, 5, 5 1/2. À vendre ou à échanger. C. Blas, 344-4734.

**118 Copropriétés à vendre**

**LAC BROME** Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/b, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement et annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

**121 Condos à louer**

**A LOUER OU À VENDRE S/LOIN, SHEBROOKE ET MCGILL COLLEGE**  
Luxe victorien centenaire, rénovée en 3 app. dont celui-ci. Salon, s/m, cuisine, aire ouverte, 3 électro. neufs, broyeur, 2 c.c., s/b et coin lavage, climatisation, système alarme Chubb, grand terrasse sur le toit, accès intérieur. Vue montagne. Espace vert. Escalier à l'ancienne et décor, mur briques, céramique, marbre, chêne, moquette fine, manivelle, persiennes réglables. Metro, bus à la porte. Idéal prof., cadre, exécutif. Libre 947-0356 de 9h à 5h, propriétaire.

**PRES RADIO-CANADA** Condo 4 1/2, luxueux, près métro, cuisine/frigo. 650 \$/mois. 271-2250

**122 Condos à vendre**

**FABREVILLE**  
2 terrains boisés, 7600 et 8824 p.c., secteur tranquille, résidentiel. 682-0922

**149 Terrains à vendre**

**VIEUX PORT DE QUEBEC**  
Condo (bachelor), 600 pi.ca., 2 ans, de luxe, dans tour de la nef, avec mezzanine. Michael Gallagher, rés. 766-9647, bur.: 847-1114

**ST-SAUVEUR** Face aux pentes de ski. Condo luxueux. Vente, évaluation municipale 79 000 \$ ou location 720 \$/mois. 2-731-6117, s. 382-7659

**SHERBROOKE** Parc Lafontaine, condo 4 1/2, 1400 pi.ca. Sème étage, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, piscine intérieure, sauna, bain toubillon, garage intérieur, balcon vitré. 185 000 \$ (514) 523-5994, 596-1257

**VILLE D'ANJOU**  
Condos Les Galeries, 6801 Des Roseaux, 3 1/2 à partir de 89 000 \$, possibilité bureaux pour professionnels. 355-9202

**160 App. et log. à louer**

**ADJ. WESTMOUNT** app. 2 1/2 jusqu'à 6 1/2, rénovés, 3777 Côte-des-Neiges, 935-3103

**AHUNTSIC**, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauf. élect., poêle, 1900 \$, 5 min métro H-Bourassa, libre. 620-7546

**BOUL. PIERREFONDS** - 5 1/2 très beau, tapis, 550 \$/mois. 683-8951 - 744-6395

**ILE DES SOEURS** Condo de luxe, grand 4 1/2, foyer, mezzanine, 1 025 \$/mois. Jr 877-3308, Sr 762-9952

**METRO RSMT** 5 1/2, r.d.c., 3 c.c. tout rénové, chauf. élec. entr. lav/séch. Ter. vierge 325-3734, 329-0595, 271-7852, 273-5641

**MELROSE**: bas de duplex, chauf. + eau chaude, boiseries, salle à manger, 2 chambres - 1 salle de jeux ou 3ème chambre, tapis, 3 appareils ménagers, garage. 1050\$/mois, 485-9071

**MEUBLE OU NON** immédiat - Xérocopieur, près métro, meuble, 3 chambres, piscine, sauna, lav-vaiss gardien. 844-7819

**MONTREAL Pied-à-terre**  
Joli studio,oyer,meuble,3655 \$/mois. (514) 325-6586

**MTL. NORD** 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités. Libre: 620-7546

**OUTREMONT** (adjacent), Hutchison, 6 1/2, rez-de-chaussée, 3 chambres, cave avec douche et toilette, jardin, 820\$/mois, libre de 7/91 au 7/92, 273-5641

**OUTREMONT** Haut de triplex rénové, 3 ch., rez-ensoleillé, 1 100 \$/m. Libre Hutchison près Bernard. 271-6142

**OUTREMONT**, à sous-louer immédiatement 3 1/2, 1230 Bernard O., 450-5 \$/mois. Appeler 481-0607

**OUTREMONT**, 5 1/2, 2 chambres, 2 s/bains, insonorisé, rénové, rangements. 1350\$/chauffé. 733-1228

**OUTREMONT**: Central, 5 1/2 chauf., poêle gaz, frigo, 3 c.c., haut duplex ensoleillé. Libre mars. 760 \$ 272-4722

**P.A.T.**, logements neufs, 2 à 4 chambres à louer, prêts immédiatement, 2 mois gratuits pour location jusqu'en juin '92. Au 785 7e Ave. 648-4759, 640-7820

**PRES CARRÉ ST-LOUIS**: 6 pièces, rénové, entrée lav/séch., porte patio. 585 \$/mois. 845-7896

**PRES CENTRE-VILLE** 1 MOIS GRATUIT  
Beaux logements 4 1/2, 4405 \$ 4605 \$, stationnement extérieur gratuit, près métro. 939-0707, 939-3626

**RIVIERE-DES-PRAIRES**  
Beau grand 4 pièces, demi-s/b, 345-5 \$/mois, libre. 494-0519

**RUE DES ERABLES** près Laurier, 4 1/2, entrée lav-séch., impeccable, 425\$, 589-2754

**168 A vendre hors frontières**

**MIAMI FLORIDE**

à partir de \$ 70 000 US

LUXE INVESTISSEMENT SÉCURITÉ APPARTEMENTS

Marina SPA Tennis Golf à proximité

**PALM BAY YACHT CLUB**

SOCOFIM (514) 282-7654

«Écrire: Dossier = 368, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, MtL, P.Q. H2V 3S6»

**168 A vendre hors frontières**

**MIAMI FLORIDE**

à partir de \$ 70 000 US

LUXE INVESTISSEMENT SÉCURITÉ APPARTEMENTS

Marina SPA Tennis Golf à proximité

**PALM BAY YACHT CLUB**

SOCOFIM (514) 282-7654

«Écrire: Dossier = 368, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, MtL, P.Q. H2V 3S6»

**101 Propriétés à vendre**

**AHUNTSIC**, Domaine St-Sulpice, cotage 81, 3 c.c., 3 s/b, foyer, s/sol fini, garage, patio, piscine hors-terre. Jour, lundi au vendredi. 277-3138, soir. 388-6885

**ANJOU** bungalow, élect. combustion lente, divers appareils élect. inclus, piscine creusée, donnerait en comptant sur triplets dans Mercier, Tétraultville, Anjou. 354-9486

**ARTHABASKA** belle construction 1985, 3 chambres, 2 1/2 s/bains, remise, garage double, terrain 100 x 300, secteur résidentiel calme. 1-819-357-7225.

**CHAMBOUR**  
2 X 5 1/2 avec garage, pas complètement rénové. 135 000 \$ discutable 274-8405

**L'ANNONCIATION** duplex 1 X 4 1/2, 1 X 3, chemin Rivière Nord, terrain de 75 000 pi.ca. Intéressés sérieux seulement. (819) 275-2005

**LAVAL-DUVERNY** Cottage 88, 5 c.c., s/s fini, asp. central, foyer, b./toubillon, Jenn-Air, garage Hyp 114 x 4 - 4 ans. Près autobus et 440. 189 500 \$ Apres 18h. 984-1510

**MAISON 1988** 2 étages, 4 chambres, 2 s/bains, garage, terrain boisé 32 000 pi.ca. près du lac Memphrémagog. 1-819-843-8832

**MONTREAL** Condo à vendre dans un quartier résidentiel. Nouvelle construction, sur 2 étages - 1250 pi.ca. Informations entre 10h et 11h. 257-1341

**OCCASION** pour gens de la mode, haut de duplex coin Chabanel, 4 1/2 chauf., possibilité d'un bureau d'affaires, libre immédiatement. 289-9033, 385-1101

**103 Propriétés à l'extérieur de Montréal**

**VAL MORIN, VENTE PAR PROP.**  
5 min. Autoroute, b.âtie 89 p.ces, 3 c.c., 2 s/bains - log. 4 1/2, loué à l'année. Aqueduc, terrain 33 000 pi.ca. 514-371-9246, repondeur.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

**A SHEBROOKE** 6 logements, 7 commerces, rev. 82 000 \$ Prix: 450 000 \$ 866-2282

**PLATEAU MONT-ROYAL**  
40 logements, 4, 5, 5 1/2. À vendre ou à échanger. C. Blas, 344-4734.

**118 Copropriétés à vendre**

**LAC BROME** Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/b, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement et annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

**121 Condos à louer**

**A LOUER OU À VENDRE S/LOIN, SHEBROOKE ET MCGILL COLLEGE**  
Luxe victorien centenaire, rénovée en 3 app. dont celui-ci. Salon, s/m, cuisine, aire ouverte, 3 électro. neufs, broyeur, 2 c.c., s/b et coin lavage, climatisation, système alarme Chubb, grand terrasse sur le toit, accès intérieur. Vue montagne. Espace vert. Escalier à l'ancienne et décor, mur briques, céramique, marbre, chêne, moquette fine, manivelle, persiennes réglables. Metro, bus à la porte. Idéal prof., cadre, exécutif. Libre 947-0356 de 9h à 5h, propriétaire.

**PRES RADIO-CANADA** Condo 4 1/2, luxueux, près métro, cuisine/frigo. 650 \$/mois. 271-2250

**122 Condos à vendre**

**FABREVILLE**  
2 terrains boisés, 7600 et 8824 p.c., secteur tranquille, résidentiel. 682-0922

**149 Terrains à vendre**

**VIEUX PORT DE QUEBEC**  
Condo (bachelor), 600 pi.ca., 2 ans, de luxe, dans tour de la nef, avec mezzanine. Michael Gallagher, rés. 766-9647, bur.: 847-1114

**ST-SAUVEUR** Face aux pentes de ski. Condo luxueux. Vente, évaluation municipale 79 000 \$ ou location 720 \$/mois. 2-731-6117, s. 382-7659

**SHERBROOKE** Parc Lafontaine, condo 4 1/2, 1400 pi.ca. Sème étage, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, piscine intérieure, sauna, bain toubillon, garage intérieur, balcon vitré. 185 000 \$ (514) 523-5994, 596-1257

**VILLE D'ANJOU**  
Condos Les Galeries, 6801 Des Roseaux, 3 1/2 à partir de 89 000 \$, possibilité bureaux pour professionnels. 355-9202

**160 App. et log. à louer**

**ADJ. WESTMOUNT** app. 2 1/2 jusqu'à 6 1/2, rénovés, 3777 Côte-des-Neiges, 935-3103

**AHUNTSIC**, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauf. élect., poêle, 1900 \$, 5 min métro H-Bourassa, libre. 620-7546

**BOUL. PIERREFONDS** - 5 1/2 très beau, tapis, 550 \$/mois. 683-8951 - 744-6395

**ILE DES SOEURS** Condo de luxe, grand 4 1/2, foyer, mezzanine, 1 025 \$/mois. Jr 877-3308, Sr 762-9952

**METRO RSMT** 5 1/2, r.d.c., 3 c.c. tout rénové, chauf. élec. entr. lav/séch. Ter. vierge 325-3734, 329-0595, 271-7852, 273-5641

**MELROSE**: bas de duplex, chauf. + eau chaude, boiseries, salle à manger, 2 chambres - 1 salle de jeux ou 3ème chambre, tapis, 3 appareils ménagers, garage. 1050\$/mois, 485-9071

**MEUBLE OU NON** immédiat - Xérocopieur, près métro, meuble, 3 chambres, piscine, sauna, lav-vaiss gardien. 844-7819

**MONTREAL Pied-à-terre**  
Joli studio,oyer,meuble,3655 \$/mois. (514) 325-6586

**MTL. NORD** 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités. Libre: 620-7546

**OUTREMONT** (adjacent), Hutchison, 6 1/2, rez-de-chaussée, 3 chambres, cave avec douche et toilette, jardin, 820\$/mois, libre de 7/91 au 7/92, 273-5641

**OUTREMONT** Haut de triplex rénové, 3 ch., rez-ensoleillé, 1 100 \$/m. Libre Hutchison près Bernard. 271-6142

**OUTREMONT**, à sous-louer immédiatement 3 1/2, 1230 Bernard O., 450-5 \$/mois. Appeler 481-0607

**OUTREMONT**, 5 1/2, 2 chambres, 2 s/bains, insonorisé, rénové, rangements. 1350\$/chauffé. 733-1228

**OUTREMONT**: Central, 5 1/2 chauf., poêle gaz, frigo, 3 c.c., haut duplex ensoleillé. Libre mars. 760 \$ 272-4722

**P.A.T.**, logements neufs, 2 à 4 chambres à louer, prêts immédiatement, 2 mois gratuits pour location jusqu'en juin '92. Au 785 7e Ave. 648-4759, 640-7820

**PRES CARRÉ ST-LOUIS**: 6 pièces, rénové, entrée lav/séch., porte patio. 585 \$/mois. 845-7896

**PRES CENTRE-VILLE** 1 MOIS GRATUIT  
Beaux logements 4 1/2, 4405 \$ 4605 \$, stationnement extérieur gratuit, près métro. 939-0707, 939-3626

**RIVIERE-DES-PRAIRES**  
Beau grand 4 pièces, demi-s/b, 345-5 \$/mois, libre. 494-0519

**RUE DES ERABLES** près Laurier, 4 1/2, entrée lav-séch., impeccable, 425\$, 589-2754

**168 A vendre hors frontières**

**MIAMI FLORIDE**

à partir de \$ 70 000 US

LUXE INVESTISSEMENT SÉCURITÉ APPARTEMENTS

Marina SPA Tennis Golf à proximité

**PALM BAY YACHT CLUB**

SOCOFIM (514) 282-7654

«Écrire: Dossier = 368, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, MtL, P.Q. H2V 3S6»

**168 A vendre hors frontières**

**MIAMI FLORIDE**

à partir de \$ 70 000 US

LUXE INVESTISSEMENT SÉCURITÉ APPARTEMENTS

Marina SPA Tennis Golf à proximité

**PALM BAY YACHT CLUB**

SOCOFIM (514) 282-7654

«Écrire: Dossier = 368, LE DEVOIR, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, MtL, P.Q. H2V 3S6»

**101 Propriétés à vendre**

**AHUNTSIC**, Domaine St-Sulpice, cotage 81, 3 c.c., 3 s/b, foyer, s/sol fini, garage, patio, piscine hors-terre. Jour, lundi au vendredi. 277-3138, soir. 388-6885

**ANJOU** bungalow, élect. combustion lente, divers appareils élect. inclus, piscine creusée, donnerait en comptant sur triplets dans Mercier, Tétraultville, Anjou. 354-9486

**ARTHABASKA** belle construction 1985, 3 chambres, 2 1/2 s/bains, remise, garage double, terrain 100 x 300, secteur résidentiel calme. 1-819-357-7225.

**CHAMBOUR**  
2 X 5 1/2 avec garage, pas complètement rénové. 135 000 \$ discutable 274-8405

**L'ANNONCIATION** duplex 1 X 4 1/2, 1 X 3, chemin Rivière Nord, terrain de 75 000 pi.ca. Intéressés sérieux seulement. (819) 275-2005

**LAVAL-DUVERNY** Cottage 88, 5 c.c., s/s fini, asp. central, foyer, b./toubillon, Jenn-Air, garage Hyp 114 x 4 - 4 ans. Près autobus et 440. 189 500 \$ Apres 18h. 984-1510

**MAISON 1988** 2 étages, 4 chambres, 2 s/bains, garage, terrain boisé 32 000 pi.ca. près du lac Memphrémagog. 1-819-843-8832

**MONTREAL** Condo à vendre dans un quartier résidentiel. Nouvelle construction, sur 2 étages - 1250 pi.ca. Informations entre 10h et 11h. 257-1341

**OCCASION** pour gens de la mode, haut de duplex coin Chabanel, 4 1/2 chauf., possibilité d'un bureau d'affaires, libre immédiatement. 289-9033, 385-1101

**103 Propriétés à l'extérieur de Montréal**

**VAL MORIN, VENTE PAR PROP.**  
5 min. Autoroute, b.âtie 89 p.ces, 3 c.c., 2 s/bains - log. 4 1/2, loué à l'année. Aqueduc, terrain 33 000 pi.ca. 514-371-9246, repondeur.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

**A SHEBROOKE** 6 logements, 7 commerces, rev. 82 000 \$ Prix: 450 000 \$ 866-2282

**PLATEAU MONT-ROYAL**  
40 logements, 4, 5, 5 1/2. À vendre ou à échanger. C. Blas, 344-4734.

**118 Copropriétés à vendre**

**LAC BROME** Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/b, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement et annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

**121 Condos à louer**

**A LOUER OU À VENDRE S/LOIN, SHEBROOKE ET MCGILL COLLEGE**  
Luxe victorien centenaire, rénovée en 3 app. dont celui-ci. Salon, s/m, cuisine, aire ouverte, 3 électro. neufs, broyeur, 2 c.c., s/b et coin lavage, climatisation, système alarme Chubb, grand terrasse sur le toit, accès intérieur. Vue montagne. Espace vert. Escalier à l'ancienne et décor, mur briques, céramique, marbre, chêne, moquette fine, manivelle, persiennes réglables. Metro, bus à la porte. Idéal prof., cadre, exécutif. Libre 947-0356 de 9h à 5h, propriétaire.

**PRES RADIO-CANADA** Condo 4 1/2, luxueux, près métro, cuisine/frigo. 650 \$/mois. 271-2250

**122 Condos à vendre**

**FABREVILLE**  
2 terrains boisés, 7600 et 8824 p.c., secteur tranquille, résidentiel. 682-0922

**149 Terrains à vendre**

**VIEUX PORT DE QUEBEC**  
Condo (bachelor), 600 pi.ca., 2 ans, de luxe, dans tour de la nef, avec mezzanine. Michael Gallagher, rés. 766-9647, bur.: 847-1114

**ST-SAUVEUR** Face aux pentes de ski. Condo luxueux. Vente, évaluation municipale 79 000 \$ ou location 720 \$/mois. 2-731-6117, s. 382-7659

**SHERBROOKE** Parc Lafontaine, condo 4 1/2, 1400 pi.ca. Sème étage, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, piscine intérieure, sauna, bain toubillon, garage intérieur, balcon vitré. 185 000 \$ (514) 523-5994, 596-1257

**VILLE D'ANJOU**  
Condos Les Galeries, 6801 Des Roseaux, 3 1/2 à partir de 89 000 \$, possibilité bureaux pour professionnels. 355-9202

**160 App. et log. à louer**

**ADJ. WESTMOUNT** app. 2 1/2 jusqu'à 6 1/2, rénovés, 3777 Côte-des-Neiges, 935-3103

**AHUNTSIC**, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauf. élect., poêle, 1900 \$, 5 min métro H-Bourassa, libre. 620-7546

**BOUL. PIERREFONDS** - 5 1/2 très beau, tapis, 550 \$/mois. 683-8951 - 744-6395

**ILE DES SOEURS** Condo de luxe, grand 4 1/2, foyer, mezzanine, 1 025 \$/mois. Jr 877-3308, Sr 762-9952

**METRO RSMT** 5 1/2, r.d.c., 3 c.c. tout rénové, chauf. élec. entr. lav/séch. Ter. vierge 325-3734, 329-0595, 271-7852, 273-5641

**MELROSE**: bas de duplex, chauf. + eau chaude, boiseries, salle à manger, 2 chambres - 1 salle de jeux ou 3ème chambre, tapis, 3 appareils ménagers, garage. 1050\$/mois, 48



# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Un monde rural en mutation

### 1) L'interdépendance entre la campagne et la ville est plus forte que jamais

Bruno Jean

L'auteur est professeur à l'Université du Québec à Rimouski et membre du GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec)

LA TENUE prochaine des états généraux du monde rural (les 3, 4 et 5 février, à Montréal), convoqués par l'Union des producteurs agricoles (UPA), est l'occasion de rappeler les profondes mutations, prenant des allures d'une véritable révolution silencieuse, qui ont pris place dans nos campagnes depuis près d'un demi-siècle. Car, à part la mise en valeur de notre patrimoine naturel et des fondements éthiques de notre culture, le monde rural d'aujourd'hui n'a guère à voir avec les images romantiques, mais le plus souvent soucieuses de la vérité historique de nos grands téléromans (*Les filles de Caleb, Cormoran et Le temps d'une paix*) qui ont fait bondir les cotes d'écoute à des niveaux sans précédents.

#### Des évolutions paradoxales

Pendant des siècles, le monde rural et le monde agricole étaient des réalités identiques au sens où l'activité agricole était largement dominante dans l'espace rural. Encore aujourd'hui, nos perceptions sont faussées par l'empreinte de l'agriculture dans le paysage habité, mais la réalité rurale, elle, ne peut plus se définir par la seule activité agricole.

L'agriculture québécoise moderne occupe une proportion de plus en plus réduite de la population rurale comme telle. D'après les données du dernier recensement, la population rurale agricole n'atteint même pas 15% de la population rurale. Pour le Québec, jusqu'au recensement de 1956, la population rurale était une population majoritairement agricole; on peut donc constater jusqu'à quel point la régression de la population agricole a été rapide dans cette seconde moitié du XXe siècle.

Prenons un seul exemple pour l'illustrer, la région du Bas-Saint-Laurent. Durant les 30 ans de 1951 à 1981, sa population globale, d'environ 180 000 personnes, reste stable (ce qui veut dire un exode qui vient annuler l'effet de l'accroissement naturel). En 1951, la population agricole compte pour 63% de la population rurale bas-laurentienne et 44% de sa population totale. En seulement trois décennies, la population agricole chute à 15% de la population rurale et 7% de la population totale de cette région. Pour les autres régions du Québec rural en dehors de la plaine montréalaise, on a assisté à un phénomène similaire.

Des évolutions paradoxales se sont manifestées. Dans les espaces ruraux les plus éloignés, on a l'impression d'une évolution où dévelop-



Une paysage typique de la Gaspésie, près de Percé.

PHOTO GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

pement agricole et sous-développement rural vont de pair. Une agriculture dynamique, performante prend place dans un milieu social qui se dépeuple, s'appauvrit, où, somme toute, la trame du tissu socio-économique s'amenuise. Or, à moyen ou long terme, cela risque d'avoir des effets en retour sur cette belle agriculture.

À un autre niveau plus spécifiquement agricole, on pourrait parler du paradoxe entre une « agriculture forte » et des « agriculteurs fragiles ». Une agriculture québécoise forte de ses entreprises agricoles familiales modernisées, de ses industries agro-alimentaires, de ses systèmes de régulation de la production et des marchés, toute chose qui profite aux consommateurs; mais, de l'autre côté, des agriculteurs fragiles avec des niveaux de capitalisation et d'endettement inquiétants, des responsabilités accrues, de nouvelles

sources d'inquiétude pour produire à bon compte des denrées alimentaires tout en préservant l'environnement.

#### Diversité de la ruralité

Enfin, la faible importance des effectifs agricoles dans le rural ne doit pas nous faire oublier l'importance de l'agriculture comme élément structurant des milieux ruraux même si elle n'occupe plus toute la place. Plusieurs spécialistes du développement rural en sont venus à la conclusion que la revitalisation des milieux ruraux n'est pas possible s'il n'y a pas cette présence d'une agriculture forte. De plus, l'agriculture remplit d'autres fonctions que la stricte production agricole, fonctions tout à fait essentielles mais guère reconnues comme, par exemple, l'aménagement et l'entretien des paysages (bénéfique pour l'activité tou-

ristique) ou tout simplement l'occupation humaine du territoire, ce dont toute société doit se soucier pour des considérations géo-politiques évidentes.

Il faut se rendre à l'évidence que l'évolution des campagnes a été telle, surtout avec l'intégration des économies rurales autarciques dans les économies nationales et même mondiales, qu'elle a abouti à une segmentation, à une différenciation des espaces ruraux. On pourrait même soutenir que cette diversité est une caractéristique majeure de la ruralité contemporaine.

Dans le cas québécois, on constate que les vieilles différenciations entre les régions rurales se sont maintenues même si les concepts pour les décrire ont changé : disparités de développement entre les régions centrales et les régions périphériques. De ce point de vue des ques-

tions de développement rural, il nous semble qu'il faut maintenant distinguer trois types d'espaces ruraux : les zones rurales péri-urbaines, les zones intermédiaires et les zones rurales périphériques.

Le monde rural contemporain s'est donc fortement différencié au point que la ruralité n'est pas une mais multiple. Au Québec, chacun des trois types de ruralité identifiés plus haut connaît des problèmes spécifiques et il est probable que les politiques de développement rural devront être aussi multiples en fonction de ces espaces ruraux. Dans les zones péri-urbaines, l'installation de résidents urbains et de diverses activités industrielles est venue dynamiser ce milieu, mais en apportant des problèmes nouveaux comme une compétition pour l'usage du sol entre l'industrie, la construction domiciliaire et l'agriculture.

Devant cette situation, des réglementations devenaient nécessaires et la loi québécoise de protection du territoire agricole s'est inscrite dans cette problématique de préservation de l'agriculture dans les vastes zones péri-urbaines, là où se trouvent d'ailleurs les terres à haut potentiel agricole.

#### Une véritable crise

À l'inverse, dans les régions rurales éloignées, la rationalisation de l'agriculture et des activités forestières n'a pas été compensée par l'arrivée de nouvelles activités de sorte qu'on assiste à un fort déclin, qui se poursuit toujours, de ces communautés rurales. L'exode rural qui se continue, le vieillissement de la population, la faible densité démographique, la grande dispersion de la population, le caractère endémique du chômage et de l'assistance sociale, les signes récurrents de la pauvreté rurale, voilà que se trouvent réunis un ensemble de facteurs qui militent pour l'identification d'une véritable crise de ce monde rural et dont la Coalition Urgence Rurale lancée dans le Bas-Saint-Laurent a fait récemment écho.

Les travaux du géographe Clermont Dugas montrent bien qu'il y a une relation significative entre la taille d'une communauté et le revenu des ses habitants; plus on vit dans une grande agglomération, plus les revenus personnels disponibles sont élevés. Les personnes qui vivent dans les municipalités de 3000 habitants et moins ont des revenus qui sont nettement inférieurs à la moyenne nationale, de 30% à plus de 50% selon les cas. Malgré les différents programmes de développement régional expérimentés depuis une trentaine d'années et visant le relèvement de ces zones rurales en difficulté, les disparités spatiales de développement sont donc toujours bien présentes.

À suivre

## Une guerre à regarder ou à lire ?

Michel Héroux

L'auteur a été président de Télémetropole

DEPUIS son déclenchement le 16 janvier dernier, la guerre dans le golfe Persique a été grandement révélatrice à l'égard de l'utilité et du rôle de la télévision comme média d'information de masse. La télévision, malgré la fascination qu'elle exerce comme médium, s'est avérée au mieux un véhicule d'information très quelconque dans cette guerre, et au pire un instrument privilégié de la propagande des belligérants. À part quelques moments brefs, limités et « autorisés » par les censeurs, nous n'avons pas réellement « vu » la guerre du Golfe jusqu'ici.

Nous avons assisté aux décollages et atterrissages d'avions, aux manoeuvres de véhicules blindés dans le sable et à d'innombrables entrevues, analyses, tables rondes, séances d'information et conférences de presse. Le mercredi 16 janvier, les journalistes de Cable News Network (CNN) qui nous décrivaient le début des hostilités en direct de Bagdad (Bernard Shaw, Peter Arnett et John Holliman) n'ont pu le faire qu'au téléphone. C'était de l'excellente radio... à la télévision. Les images, pas très bonnes d'ailleurs et très « feux d'artifice » de cette soirée de début de guerre, n'ont été diffusées que quelques jours plus tard.

Les missiles Scud et les missiles anti-missiles Patriot n'ont pu être vus que de deux façons : avant leur lancement (donc immobiles) ou après leur impact (ruines ou quelques éclats de métal). En vol, lorsque ces deux engins se détruisaient, tout ce que la télévision a pu nous montrer, ce sont deux points blancs s'annihilant dans un éclat de lumière, le tout ne durant que quelques secondes.

Si la télévision ne nous montre pas vraiment cette guerre, elle contribue néanmoins de puissante façon à en masquer la réalité humaine. En effet, l'horreur de ce conflit est singulièrement absente du petit écran depuis une semaine. Pas de sang, pas de morts, pas de blessés, des destructions matérielles certes, mais on demeure encore loin, par exemple, de la démenace insupportable de Beyrouth aux pires moments de la guerre civile libanaise. Ce faisant, la télévision biaise la perception de la réalité.

#### Le contrôle de l'écran

Ainsi, la mise en scène irakienne (des quelques pilotes alliés abattus (et visiblement battus) a créé plus d'émotion (lire « colère ») aux États-Unis et dans le monde que tous les morts, blessés, torturés et déportés koweïtiens depuis le 2 août dernier. Ceux-ci, l'Irak n'a pas permis qu'on les voie. Ceux-là, l'Irak a décidé, à des fins de propagande, de les montrer (ce qui, aurait dit René Lévesque, n'a pas été la trouvaille du siècle à Bagdad). (Il convient de noter, ici, la retenue du réseau ABC qui n'a pas diffusé les propos des aviateurs prisonniers, en vertu de sa règle interne voulant que les prisonniers (ou les otages) ne peuvent s'exprimer que sous la contrainte et que donc, leurs propos ne peuvent servir que les intérêts de leurs géoliers).

Ce rigoureux contrôle que les belligérants (Alliés et Irakiens) exercent sur les caméras a réduit à la quasi-insignifiance la couverture journalistique télévisuelle du conflit proprement dit. Si la télévision n'a jamais été aussi technologiquement prête à couvrir cette guerre en termes de qualité d'équipement de tournage et de facilités de transmissions, jamais non plus dans un tel événement ne nous a-t-elle montré si peu.

La leçon de la guerre du Vietnam n'a pas été perdue pour tout le monde aux États-Unis. La liberté de manoeuvre dont les caméras de télévision ont bénéficié dans le Sud-Est asiatique ne se répétera pas dans le golfe Persique. La machine militaire américaine démontre ces jours-ci que sa volonté de contrôle des événements cherche à s'étendre à tous les champs de bataille. Le petit écran, comme les avions, les missiles et les tanks, fait lui aussi partie des calculs tactiques et stratégiques.

Quiconque veut analyser les événements jour après jour doit présumer que la télévision est devenue un élément déterminant du conflit pour ses acteurs, et que les caméras ne sont plus libres. D'Irak, d'Arabie saoudite, de Jordanie, d'Israël, il n'y a plus d'images tournées et diffusées hors de l'approbation des censeurs.

Dans ce contexte, il faut avoir recours à la radio qui informe tout aussi bien, sinon mieux que la télévision, et surtout à la presse écrite, quotidienne et périodique. En d'autres termes, pour être bien informé, savoir et surtout comprendre le mieux possible ce qui se passe, il ne faut surtout pas se fier en aveugle aux images de la télévision, et il faut multiplier ses sources d'information.

## Rétablir le dialogue avec les pays arabes

Jean-Marc Léger

Conseiller en relations internationales

QUELLE QUE doit être l'issue de la funeste guerre du Golfe, il n'y aura en définitive que des vaincus à divers degrés et sous diverses formes. Il est douteux que la victoire probable (et peut-être chèrement acquise) de la « coalition » ouvre une ère de stabilité au Proche-Orient ni qu'elle favorise un règlement juste et durable des complexes problèmes de la région.

On peut redouter au contraire que cette guerre n'exacerbe les passions, n'aggrave l'instabilité et ne rende en particulier plus difficile encore une solution équitable de la douloureuse question palestinienne. L'opinion occidentale, américaine notamment,

sera moins qu'hier encore encline à faire pression sur Israël. Celui-ci, de son côté, sera moins que jamais disposé à des concessions et entendra toucher les dividendes de la « retenue » qu'il aura manifestée, sous la pression insistante de ses alliés.

La démission du ministre français de la Défense vient de souligner l'inévitable dérapage de la guerre et l'élargissement du fossé entre le monde arabe et l'Occident. Dans le premier cas, il était prévisible dès le départ que la libération du Koweït supposait l'intervention directe et massive contre l'Irak. De surcroît, Washington était résolu, dès le début de la crise, à « en découdre » avec Bagdad et à profiter du conflit pour éliminer Saddam Hussein et pour détruire l'appareil militaire irakien. Il reste à voir jusqu'où les États-Unis

et leurs alliés pourront invoquer la caution de l'ONU.

Mais l'aspect politiquement le plus troublant et moralement le plus inquiétant de ce conflit singulier (que chaque camp veut ériger en croisade) réside dans l'élargissement dramatique du fossé entre le monde arabe et l'Occident. La participation de certains pays arabes à la coalition ne doit pas faire illusion : cette alliance circonstancielle est fragile et ne traduit pas le sentiment profond des populations de ces pays. Cette guerre ne peut que raviver dans la plus grande partie du monde arabe, et dans toutes les classes sociales (l'unanimité à ce sujet est révélatrice), un double sentiment d'injustice et d'humiliation. Ce n'est pas impunément que l'Occident laissera ce sentiment se développer.

Il est difficile de contester que les Arabes ont quelque motif de suspecter la bonne foi des Occidentaux, en particulier des États-Unis, alliés inconditionnels de l'État juif. Comment ne pas comprendre leur amertume (y compris chez ceux-là qui s'opposent à Saddam Hussein) devant l'énorme machine de guerre déployée pour amener l'Irak à résipiscence et l'obliger à se conformer aux résolutions des Nations unies, tandis que restent lettre morte les résolutions de l'Organisation internationale relatives aux territoires occupés par Israël ? Depuis trois ans, l'intifada a entraîné près de 2000 morts dans la population palestinienne : cela n'a valu rien de plus à Jérusalem que des blâmes et des mises en garde sans lendemain.

Or, quoi que l'on dise ou que l'on veuille, ces questions sont en fait

liées, comme toutes les causes de tension de la région. C'est parce qu'elles le sentent confusément peut-être mais profondément que les masses arabes démentent dans la rue, de Rabat à Beyrouth, y compris dans des pays membres de la coalition comme le Maroc. Elles ne cautionnent pas l'occupation du Koweït mais saluent en Saddam Hussein, fût-ce à tort, l'expression d'un refus de l'humiliation, une chance donnée à leur soi de dignité.

Aussi est-il devenu urgent que des initiatives soient prises en Occident pour rétablir un dialogue authentique et franc avec le monde arabe, dans un esprit de respect et de sympathie. Faute de motifs plus nobles qui devraient nous y incliner (comme la richesse d'une civilisation éclatante), le réalisme nous y presse. Ce n'est pas sans risque que l'on laisserait la nation arabe en marge de l'histoire, ni que l'on se résignerait à l'institution d'une sorte de protectorat américain de fait sur le Proche-Orient, pour une durée indéterminée. Le seul gage indiscutable que l'Occident puisse donner désormais au monde arabe de sa rectitude, c'est d'assurer la prochaine concrétisation du droit élémentaire du peuple palestinien à sa patrie.

On voit malheureusement assez mal, à court terme, quel pays occidental pourrait, avec quelque chance de succès, et se fondant sur une longue pratique du monde arabe, préparer les voies au nouvel et indispensable dialogue. Cela aurait pu être la France, si son gouvernement n'avait pas estimé devoir participer directement et activement aux opérations militaires (choix qui, incidemment, risque d'avoir de fâcheuses répercussions sur l'avenir de la francophonie au sein du monde arabe).

Il est décidément fort difficile d'envisager avec optimisme l'après-guerre.

## Faire cohabiter toutes les opinions

Jean Doré

Texte intégral de la déclaration faite par le maire de Montréal lors du conseil municipal le 28 janvier dernier

NOUS TENONS à exprimer la profonde tristesse et le désarroi que ressentent les Montréalais et les Québécois devant les événements se déroulant, à l'heure actuelle, dans la région du golfe Persique.

Nous faisons appel à la communauté internationale ainsi qu'au gouvernement canadien et les pressions de rechercher des solutions négociées à l'ensemble des problèmes que connaît le Moyen-Orient afin qu'une paix durable et juste s'installe

dans cette région du monde.

Nous rappelons ici que le Canada a traditionnellement joué le rôle d'un agent de paix dans le monde. Par là, il a su devenir le lieu de convergence des aspirations de tous les Canadiens et de tous les Québécois. Et, c'est à cause de cette position traditionnelle que le Canada doit travailler aussi à la recherche d'une solution négociée.

Nous vivons dans une société pluri-ethnique fermement attachée à l'harmonie sociale qui y prévaut, harmonie basée sur l'enrichissement des relations interculturelles et interraciales. L'administration municipale a saisi toutes les occasions de rendre compte de l'attachement indéfectible de la population montréalaise aux valeurs universelles que constituent la paix et la tolérance en adoptant, entre autres, la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale et la résolution contre l'apartheid ainsi qu'en déclarant Montréal zone libre d'armements nucléaires.

En ces temps difficiles, nous souhaitons que toute la communauté montréalaise resserrer ses liens autour des principes de justice et de respect des droits de la personne. Nous devons refuser que les événements se déroulant dans le monde menacent les acquis importants mais toujours fragiles de notre société, entre autres, la possibilité pour toutes les opinions de cohabiter au sein de la population.

Pour nous, il est essentiel de nous faire l'écho des préoccupations et inquiétudes qu'expriment les jeunes et les enfants. Leur soif de paix et de justice, leur appel à la tolérance, leur manifestation spontanée de solidarité avec ceux qui souffrent transcendent toutes les allégeances.

Le rôle de la jeunesse est de rappeler aux adultes qu'il existe des absolus liés à la vie. Leur message fait appel à la dignité humaine. Nous devons le recevoir avec respect. Il nous invite à la réflexion. Nous continuerons donc, en leur nom, d'apporter notre soutien aux initiatives qui auront pour but de faire publiquement la promotion de la paix et de la non-violence.

Le rôle de la jeunesse est de rappeler aux adultes qu'il existe des absolus liés à la vie. Leur message fait appel à la dignité humaine. Nous devons le recevoir avec respect. Il nous invite à la réflexion. Nous continuerons donc, en leur nom, d'apporter notre soutien aux initiatives qui auront pour but de faire publiquement la promotion de la paix et de la non-violence.

Le rôle de la jeunesse est de rappeler aux adultes qu'il existe des absolus liés à la vie. Leur message fait appel à la dignité humaine. Nous devons le recevoir avec respect. Il nous invite à la réflexion. Nous continuerons donc, en leur nom, d'apporter notre soutien aux initiatives qui auront pour but de faire publiquement la promotion de la paix et de la non-violence.

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski ; à l'information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commissaires), Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (ad-jointe à la direction), Christyne Quillet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois,

Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danièle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration). LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Allie (directrice); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida. LES ANNONCES CLASSÉES Marie-Hélène Aharie, Manon Blanche, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczian (coordonnateurs). LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Québecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 9858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3381. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 002708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, P.Q. H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## La souveraineté est viable

### Le fédéralisme actuel nuit à l'essor économique du Québec

Robert Dutrisac

L'INDÉPENDANCE ne fait plus peur au monde, du moins dans les milieux économiques québécois. Un coup de la Brink's vingt ans plus tard apparaît comme une tentative puérile de désinformation qui ne pourrait leur nuire que les plus crédules et qui serait accueillie par des railleries. Et personne dans les cercles économiques, même les plus fédéralistes, ne pourrait avoir recours à de telles arguties sans rougir.

Certes, dans la foulée de la Commission Bélanger-Campeau, certains vieux épouvantails ont été tirés des boules à mites : le danger de la souveraineté pour les « pensions » en fut un exemple mais il ne fut pas brandi par les milieux économiques qui se sont gardés d'employer des arguments démagogiques.

Dans son mémoire qu'elle a présentée devant la Commission, la Chambre de commerce du Québec, au sein de laquelle coexistent évidemment diverses tendances constitutionnelles, en est arrivée pourtant à un consensus clair. Non seulement, sous certaines conditions dont on ne peut présumer qu'elles ne seront pas remplies, la souveraineté en soi est viable sur le plan économique mais le fédéralisme actuel est nuisible. « Les gens d'affaires québécois sont convaincus que le fédéralisme pratiqué au Canada est un échec économique », peut-on lire. Pour paraphraser les notices apparaissant sur les paquets de cigarettes, le danger du fédéralisme actuel croît avec l'usage.

Le mémoire cite un sondage réalisé deux mois avant l'échec de l'accord du lac Meech : 85 % des dirigeants des 500 plus grandes entreprises du Québec croient que l'impact à long terme de l'indépendance sur le développement économique du Québec serait ou bien positif (53 %) ou bien négligeable (32 %).

L'économiste Pierre Fortin, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, a collaboré à la rédaction du mémoire de la Chambre de commerce du Québec. Il a également participé à celui présenté par l'Association des économistes québécois (ASDEQ) et fut invité à faire part aux membres de la Commission de sa vision personnelle. Selon lui, les frontières économiques dépassent largement aujourd'hui les frontières politiques. Au XIXe siècle, pour jouir d'un vaste espace économique propre à assurer un développement sans trop d'entraves, il fallait former un pays, se doter d'une frontière politique la plus étendue possible. À ces frontières politiques, correspondaient des barrières tarifaires protégeant une aire économique distincte. C'est dans ce contexte que les Pères de la Confédération

ont entamé leurs discussions. Et c'est d'ailleurs parce qu'à l'époque, les Américains ont subitement limité l'accès de leur marché aux Canadiens que de telles négociations devenaient essentielles.

« Compte tenu de la tendance qui a cours depuis 40 ans, la participation à un grand pays est de moins en moins importante. C'est une des raisons fondamentales qui fait que les gens d'affaires du Québec se sentent tellement sûrs d'eux », croit M. Fortin.

Que ce soient en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie, des zones de libre-échange se tissent, reléguant au second plan la nécessité de faire partie d'un grand ensemble cimenté

sur le plan politique.

Plus important encore que le statut politique — un fédéralisme plus ou moins centralisé ou une souveraineté plus ou moins associée —, ce sont le libre-échange et la libre circulation des personnes et des capitaux qui comptent avant tout sur le plan économique. C'est aussi une gestion rationnelle des finances de l'État. À ce dernier chapitre, la feuille de route du gouvernement central est lamentable.

Au regard de sa vitalité économique, le Québec se compare à d'autres petits pays industrialisés. Depuis 25 ans, les progrès de l'économie du Québec quant à la productivité sont indéniables, rappelle M. Fortin. De

85 % de l'Ontario qu'elle était au milieu des années 60, la production annuelle du Québec par personne employée est passée à 95 %. En outre, notre économie, sur le plan de la production manufacturière, est plus diversifiée que celle de l'Ontario, essentiellement centrée sur l'automobile.

Certes, il ne faut pas pavoiser, soutient l'économiste. Le Québec a encore bien des croutes à manger; il parvient pas à créer suffisamment d'emplois pour absorber les nouveaux arrivés sur le marché du travail.

Dans une large mesure, les gens d'affaires québécois, tout comme les économistes, privilégient une forme

d'association avec le reste du Canada. Union monétaire, en premier lieu, mais aussi, diverses autres formes d'association économique comme la suppression des barrières interprovinciales et l'accueil des investissements en provenance de l'extérieur du Québec.

Le Québec doit avant tout défendre l'intégrité du marché canadien, maintenir une fiscalité comparable avec le reste du Canada et s'opposer à de plus grandes barrières aux transactions financières et commerciales avec l'étranger. « L'orientation récente de la politique économique au Québec lui confère déjà une solide crédibilité en matière de libertés économiques », fait observer la Chambre.

Mais demeure toujours le danger que le reste du Canada se raidisse face à tout projet de décentralisation du pouvoir fédéral en faveur de Québec. En ce sens, le Québec, soutient M. Fortin, doit se préparer au pire, c'est-à-dire un affrontement qui conduirait à l'indépendance pleine et entière, même s'il ne s'agit pas de l'hypothèse la plus probable.

Le Québec pourrait être amené à créer sa propre monnaie bien que « le Canada ne pourrait pas nous empêcher d'utiliser le dollar canadien », signale M. Fortin.

Beaucoup d'encre a coulé sur la faiblesse d'une telle monnaie québécoise. « La monnaie, ce n'est pas sorcier. C'est beaucoup moins troublant quand on connaît ça », soutient André Marsan, financier à l'emploi de Montrusco. Alignées sur plus grandes qu'elles, les monnaies des petits pays industrialisés s'en tirent bien. La piastre québécoise pourrait s'échanger dans une brochette étroite vis-à-vis le dollar américain, par exemple. Une telle pratique soulagerait grandement les entrepreneurs québécois qui sont las de voir la devise canadienne flotter et doivent composer avec les fortes fluctuations du dollar canadien face à son pendant américain.

Le partage de la dette fédérale lui-même est une question technique qui n'effectuera pas de changement fondamental sur la situation actuelle.

Une refonte constitutionnelle en profondeur pourrait servir à régler certains nombre de problèmes qui affligent notre économie. Les gens d'affaires se plaignent depuis longtemps du déséquilibre des finances fédérales, de l'inefficacité des politiques fédérales en matière de main-d'œuvre et de recherche-développement.

En définitive, Pierre Fortin croit que « la sécurité économique des Québécois dans un avenir prévisible est assurée quel que soit le statut politique envisagé. » Et cette conviction, selon lui, est partagée par la plupart des acteurs économiques au Québec.



## Une lente reprise à l'automne

Jean-Pierre Legault

DANS QUELQUES MOIS, on l'oublie, la récession aura un an. Les scénarios sur la sortie de la crise économique sont nombreux et forts variés. Cependant, tous prévoient que la reprise qui surviendra tôt ou tard, contrairement à celle de 1982, se fera lentement, sans soubresauts et que les séquelles seront longues à guérir.

Parler déjà des chemins qu'empruntera l'économie alors même que certains viennent à peine de reconnaître qu'elle vit une période difficile ? Certes. Les indications sont de plus en plus claires sur son comportement au cours de la prochaine année.

Il y a un an, les opinions divergeaient grandement : on a d'abord parlé de ralentissement cyclique de l'économie qui s'est transformé par la suite en récession douce pour ensuite devenir sévère et maintenant, les pires prévisions ont fait surface.

Ainsi, le Conference Board prévoit pour bientôt un taux de chômage canadien avoisinant les 10 %, la perte de 187 000 emplois. Le prestigieux groupe de recherche économique *Bank Credit Analyst* estime que la récession pourrait durer jusqu'à cinq ans. Pourtant, le gouvernement fédéral estime encore que la récession ne sera pas aussi sévère que celle des années 1981-82. Pour sa part, Québec a lancé un programme pour aider les entreprises en difficulté et un autre de mises en chantier qui, selon le gouvernement, fera sentir ses effets... dans 18 mois.

Ces affirmations sont basées sur des scénarios dont les prémisses diffèrent selon les économistes. Toutefois, une certitude demeure, et qui pèsera lourd sur l'économie tant mondiale que canadienne au cours des prochains mois : l'instabilité qui menace. Au Canada, en Europe, au Moyen-Orient et ailleurs.

L'optimisme sans limite des dernières années et même des premiers mois de la récession alors que plusieurs refusaient de voir l'évidence, aurait-il cédé le pas au pessimisme le plus total ? « Il y a présentement un pessimisme exagéré autour de la situation économique », commente M. Robert Normand, économiste au Mouvement Desjardins. « Au printemps, il y aura un an que le consommateur aura arrêté de dépenser et le potentiel de reprise économique commencera à réapparaître ».

À son avis, contrairement à la dernière récession, c'est en effet par le biais de la consommation domestique que l'économie retrouvera son allant.

« La récession s'amplifie encore, estime M. Lloyd Atkinson, économiste principal à la Banque de Montréal. Il prévoit que la croissance sera négative au cours des premier et deuxième trimestres de l'année. »

« Lorsque la reprise surviendra, elle sera faible, plus encore, le taux de chômage continuera à augmenter pendant un temps » et pourrait atteindre 11 % pour l'ensemble du Canada au début de 1992.

Outre la reprise de la demande intérieure, les entreprises devront reconstituer des inventaires qui présentement sont très bas. « C'est là une différence majeure par rapport à la récession de la dernière décennie », explique M. Atkinson.

Le Canada, on s'en souvient, a été à l'avant-garde de la croisade anti-inflationniste et a précédé ses partenaires du monde industrialisé également au plan du ralentissement de son économie.

Il ne pourra, cette fois, semble-t-il, compter avant tout sur ses exportations pour assurer une reprise. Les États-Unis, principal partenaire commercial, sont en effet aux prises avec leurs propres difficultés et à moins que la situation économique ne se redresse très rapidement, les exportateurs canadiens ne pourront s'appuyer sur le géant voisin pour retrouver la prospérité.

C'est là que prend sa source la seconde caractéristique de la sortie de crise qui approche : la reprise sera lente, peut-être même très lente. Aux États-Unis, la croissance économique du premier trimestre de l'année en cours sera sinon négative, pour le moins stagnante. La locomotive dont profite le Canada sera donc en gare pour un temps encore.

Pas pour longtemps toutefois, estime M. Paul Darby, directeur de la section analyse et prévisions du Conference Board du Canada. « Il y a

Voir page C-2 : Reprise

## Flottement politique rime avec incertitude financière

### La période référendaire aura un impact certain sur les marchés des valeurs

Robert Dutrisac

SUR LES PLACES financières, que l'on y transige des actions, des obligations ou des devises, l'incertitude est mère de tous les maux. Les marchés financiers détestent le flou, le flottement, les entretiens. Devant l'imminence de changements touchant le statut politique du Québec, ils ne manqueront pas de réagir.

La tenue d'un référendum sur l'avenir politique au Québec se répercutera sur les marchés financiers. Selon André Marsan, de Montrusco, la réponse des marchés sera conditionnelle au type de questions soumises à l'électorat.

Une question « douceâtre » comme celle de 1980, qui ne consistait qu'à réclamer un mandat de négociation, sera vue comme un *remake* d'un débat qui a déjà eu lieu et suppose que

des négociations s'étendront dans le temps. Dans ce cas, les marchés bougeront à peine, selon M. Marsan.

Par contre, une question portant sur la proclamation de la souveraineté pure et simple aura un impact certain sur les marchés. Selon M. Marsan, l'écart de prix entre les obligations du Québec et celles du Canada pourrait encore s'élargir. Cet écart est maintenant de 110 points et il pourrait grimper à 150 points. En d'autres mots, le marché exigerait, sur les sommes prêtées au gouvernement du Québec, 1,5 % (au lieu de 1,1 %) en intérêt de plus que ce qu'il réclame au gouvernement fédéral.

« L'incertitude, c'est mauvais pour les marchés », souligne M. Marsan. Et plus elle dure, plus ses effets se font sentir. Pour bon nombre d'acteurs économiques, le Québec doit procéder avec diligence et dissiper le plus rapidement possible l'incertitude.

À ce chapitre, le mémoire présenté par la Chambre de commerce du Québec était on ne peut plus clair.

« Il faut trancher la question de l'avenir constitutionnel du Québec avec célérité et de façon décisive, tout comme les Allemands, qui ont réussi à refaire leur propre avenir moins d'un an après la destruction du Mur de Berlin », peut-on y lire. En ce sens, tout comme l'économiste Pierre Fortin, plusieurs acteurs économiques souhaitent la tenue d'un référendum dans le courant de la présente année.

Comme le souligne M. Carman Normand, de la Corporation financière du St-Laurent, le phénomène qui caractérise les marchés financiers, c'est l'anticipation. « Les marchés anticipent toujours le pire. Ils ont tendance à aller plus loin que la réalité », fait-il remarquer.

Devant un événement à venir qui

pourrait avoir des conséquences financières négatives, les investisseurs tenteront de protéger le mieux leurs avoirs en prévoyant la pire des éventualités. Dans une bonne mesure, les marchés ont déjà réagi à la possibilité d'un changement du statut politique du Québec, croit M. Normand.

L'écart entre les obligations canadiennes et québécoises était de 60 points en janvier 90. Au moment de la démission de Lucien Boucharde, il a grimpé à 90 points pour redescendre à 75 points en septembre, rappelle M. Normand. D'octobre à décembre, il y a eu une véritable explosion alors que l'écart passait de 75 à 110 points. « Comme la majorité des gens entendus à la Commission Bélanger-Campeau était fortement souverainiste, les investisseurs n'ont pas attendu que le feu prenne et ont déjà réagi », estime le financier.

Ces écarts ne dépendent pas uniquement de facteurs locaux. La crise du Golfe y a grandement contribué, les investisseurs choisissant les obligations considérées les plus sûres, celles des pays souverains, comme les obligations du Canada, de la France ou des États-Unis, au détriment des titres émis par les provinces, les États américains, les municipalités et les entreprises.

De toute façon, ces fluctuations sont généralement temporaires. Plus important encore est l'effet du débat actuel sur les investissements directs au Québec. Selon M. Marsan, ces effets sont moins clairs. Lors du référendum de 1980, l'investissement fixe par capita a diminué au Québec par rapport à l'Ontario. Cette fois-ci, à la faveur d'un plus large consensus, la période référendaire risque d'avoir moins d'effet sur ces investissements directs.

## CAHIER SPÉCIAL

# CARRIÈRES et FORMATION TECHNIQUE

PARUTION LE 15 FÉVRIER DANS LE DEVOIR

### CHOIX DE CARRIÈRE AU COLLÉGIAL

Une vue d'ensemble des techniques offertes et des endroits où les retrouver:

Biologie, agro-alimentaire, physique, sciences humaines et sociales, administration, arts, communications graphiques...

UN OUTIL DE RÉFLEXION INDISPENSABLE À L'HEURE DU CHOIX DE SON AVENIR.

Réservation publicitaire: 842-9645  
Date de tombée: 7 février

# Plus tourné vers l'étranger, le Québec demeure malgré tout déficitaire dans ses échanges internationaux

Anne Pélovas

« L'IMPORTANCE des échanges internationaux pour le Québec n'a plus à être démontrée », déclarait John Ciaccia, lors de la dernière réunion du GATT tenue début décembre à Bruxelles. De fait, nous sommes loin de vivre en autarcie. Avec près de 40 % de sa production « exportée », à parts quasiment égales vers le reste du Canada et l'extérieur du pays, la province paraît très dynamique. Le niveau élevé des importations est aussi un signe de vitalité des échanges, mais la situation de la « balance » commerciale québécoise ne se résume pas à deux ou trois chiffres satisfaisants. Dès qu'on entre dans le détail de l'examen, on s'aperçoit qu'en matière de commerce extérieur ou interprovincial, le Québec doit faire face à des tendances lourdes de son économie qui sont parfois avantageuses et, parfois, présentent aussi des risques.

Dans son mémoire présenté en novembre devant la commission Bélanger-Campeau, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain rappelait que « les exportations internationales du Québec représentaient déjà 12,1 milliards \$ en 1984, soit 21 % des marchandises livrées à partir du Québec ». Elles ont augmenté en moyenne de 29,5 % par année entre 1974 et 1984 alors que, pour la même période, les exportations interprovinciales augmentaient de 3,3 % par année. Toutes les provinces, exceptée la Colombie-Britannique, ont connu une hausse de leurs exportations plus forte avec l'étran-

ger qu'avec les autres provinces. Tout indique, ajoutait la Chambre de commerce, que cette tendance s'est maintenue et que le Québec exporte maintenant davantage vers l'international que dans les provinces voisines. Du coup, sa dépendance envers le marché canadien, relativement plus grande que celle des autres régions, s'estomperait graduellement.

Il reste que, malgré cet élargissement progressif de « l'horizon » québécois, le commerce avec les autres provinces est essentiel. Pour les industries manufacturières du Québec, on estime à près de 35 % les ventes réalisées dans les autres provinces, 50 % au Québec même et seulement 15 % en-dehors du Canada. Comme son partenaire privilégié — l'Ontario — le Québec bénéficie toujours d'une balance commerciale excédentaire pour ses livraisons de produits manufacturés avec les autres provinces.

Quant aux « vraies » exportations du Québec, elles sont passées de quelque 12 milliards \$ en 1984 à 23,3 milliards en 1989. Elles représenteraient, d'après John Ciaccia, plus de 15 % du PIB et généreraient près de 300 000 emplois. Ces chiffres cachent pourtant une réalité contrastée. Le Québec a une très bonne force exportatrice, mais celle-ci est encore essentiellement tournée vers les États-Unis, malgré plusieurs tentatives de diversification de marchés. Surtout, sa balance commerciale affiche toujours un déficit global important (3,4 milliards \$ en 1989) et, ce, malgré l'excédent de 4,6 milliards constaté dans le commerce avec les États-

Unis...

À la différence de l'Ontario qui a connu l'an passé une forte baisse de ses importations ainsi qu'une hausse importante de ses exportations, le Québec suit le chemin inverse. Pour les neuf premiers mois de l'année 1990, ses importations augmentaient par rapport à la même période de 1989, alors que les exportations diminuaient. Le risque est donc de voir se creuser l'écart entre les deux provinces au plan de leurs échanges avec l'extérieur qui conditionnent, au moins en partie, le dynamisme de leurs entreprises respectives.

L'accord de libre-échange va, par ailleurs, renforcer la dépendance économique du Québec vis-à-vis des États-Unis qui absorbaient en 1990 plus de 75 % de ses exportations et dont les produits représentent encore plus de 47 % de ses importations. Gros acheteur des matières premières exportées par le Québec, ce puissant voisin pèse lourd dans la balance commerciale. Le bon côté des choses, c'est qu'avec un excédent commercial de 4,6 milliards \$ avec les Américains en 1989, le Québec parvient à limiter son déficit global. Le mauvais côté, c'est que cet excédent est en diminution constante. Il atteignait encore 5,4 milliards \$ en 1988 et s'est à nouveau réduit de 320 millions \$ au cours du premier semestre de 1990. En outre, il n'y a aucune raison que ces échanges ne soient pas de plus en plus influencés par la situation de l'économie américaine.

Les derniers pronostics de la Caisse de dépôt et placement du Québec ne laissent rien présager de

bon. Aux États-Unis, « l'anémie de la demande intérieure continuera de limiter la croissance des importations », dit-elle. Parallèlement, les exportations américaines devraient croître rapidement. Le corollaire, pour des partenaires commerciaux comme le Québec, sera une hausse des importations de produits américains — qui pourrait être plus forte que dans les autres provinces — et une diminution sensible des exportations québécoises vers les États-Unis. La Caisse de dépôt constate également que « les exportations québécoises à destination de l'étranger ont enregistré un recul important par rapport à l'Ontario ou au reste du pays. Ce recul, concentré du côté des matières brutes et travaillées, devrait persister un certain temps ». La raison ? Des perspectives mondiales peu encourageantes pour des produits exportés par le Québec, comme le bois et le papier, qui représentent plus de 20 % de ses exportations totales.

Les soldes commerciaux les plus récents (ceux du premier semestre 1990) montrent déjà une tendance inquiétante. Pour le Québec, ils se détériorent avec les principales zones géographiques du monde, sauf avec l'Amérique du Sud (déficit réduit à 350 millions \$), l'Afrique et le Moyen-Orient (nouvel excédent de 94,5 millions \$). Globalement, le déficit se creuse de 1,23 milliard pour atteindre 2,8 milliards \$ pour les six premiers mois de 1990. Le ministère des Affaires internationales constate à cet égard que la diminution du surplus avec les États-Unis s'est accompagnée d'un accroissement sérieux du déficit avec l'Europe (principale-

ment à cause des échanges avec la France), avec l'Asie et l'Océanie (essentiellement le Japon).

Avec la récession, il n'y a guère à espérer un retournement de situation à court terme qui avantagerait le Québec ! D'autant que ses efforts de diversification de marchés à l'étranger n'ont pas réellement porté fruit. Par contre, si les exportations québécoises restent très concentrées sur certains secteurs, on assiste tout de même à une évolution constante depuis dix ans. Le signe le plus positif est la progression des ventes de produits finis comme le matériel de télécommunication, les moteurs et pièces d'avions, les machines et le

matériel de bureau, les avions complets, divers produits du papier... La part des produits finis est passée, entre 1988 et 1989, de 24 à 40 % du total des exportations. Elle s'élargit toujours, même si les produits fabriqués à base de ressources naturelles (bois, aluminium, acier...) tiennent encore le haut du pavé.

La hausse des exportations de produits finis ou de seconde transformation ne contrebalance certes pas la chute des ventes à l'étranger pour trois des principaux produits exportés par le Québec (papier journal, automobiles et aluminium) mais elle en réduit au moins l'effet sur le solde commercial du Québec.

## ◆ Reprise

maintenant deux ans que l'économie américaine est faible, explique-t-il et la reprise devrait survenir au cours de l'été prochain. Les économies des deux pays voisins devraient redémarrer de façon parallèle. « Ce pronostic rejoint celui de M. Clément Gignac, économiste à la Banque Nationale qui est catégorique : « Pas de reprise avant l'été. »

Au Canada — tout comme aux États-Unis — les pressions sur les taux d'intérêt se font moins fortes. Selon les experts, la Banque du Canada maintiendra le cap des dernières semaines encore un temps, quoique le taux d'escompte ne pourra continuer à baisser à coup de 20 points de base. M. Atkinson voit un taux d'escompte à environ 9,5 % d'ici la fin de l'année. Avec une inflation disons de 3,5 %, les taux réels demeureraient à 6 %, seuil élevé qui pourrait permettre une dépréciation lente de la devise canadienne, mais freinerait une reprise marquée des emprunts et des investissements industriels. Peut-être l'objectif est-il que le dollar canadien se déprécie un tantinet — la Banque Royale estime qu'il devrait se situer autour de 80 cents US — pour aider à la reprise ?

Une chose demeure certaine. « Les taux ne peuvent pas trop baisser sans créer des problèmes majeurs au niveau de la devise », précise M. Normand et la Banque du Canada a déjà annoncé ses couleurs : elle a déclaré récemment ne pas seulement gérer les taux d'intérêt, mais avant tout les conditions monétaires. Ce simple rappel indique que M. John Crow se préoccupera bientôt surtout du comportement de la devise maintenant que l'inflation montre des signes de fléchissement.

En effet, la Banque du Canada jouit maintenant d'une marge de manœuvre qu'elle n'avait pas vraiment il y a encore peu. L'inflation semblait vouloir faire relâche mais l'arrivée de la TPS bouleversera les choses. « Les investisseurs comprendront certainement la situation lorsque seront divulgués les chiffres sur le coût de la vie pour janvier », explique M. Normand qui prévoit un taux d'infla-

tion de 6 à 7 % pour ce mois après le 5 % de décembre. « Nous repartirons alors sur une nouvelle base. » Il faut préciser que la récession ne peut qu'entraîner les prix à la baisse et que de plus, les règlements salariaux ont enregistré une tendance à la baisse au cours des derniers mois.

Ce sont le Québec et l'Ontario qui ont, à ce jour, le plus souffert de la récession. Leur base industrielle et manufacturière a été durement touchée.

Le seul signe positif qu'a observé M. Darby : le niveau de confiance qui a cessé de tomber. Avec la baisse actuelle des taux d'intérêt, il estime que cette dernière sera stimulée d'ici quelques mois et que l'on pourrait alors assister à une reprise des investissements. Mais, ce n'est qu'au deuxième trimestre que la chute du loyer de l'argent aura un impact réel sur l'économie et quelques mois plus tard avant que les statistiques le montrent.

Entretiens, rappelle M. Darby, les pertes d'emploi se poursuivront. Elles ont maintenant atteint le même niveau que lors de la récession du début des années 1980.

Contrairement à ce qui a prévalu à cette époque, les manufacturiers n'ont pas hésité avant de licencier. Mesure prudente ou panique à peine déguisée ? Ça reste à voir, mais les pertes dans ce secteur sont telles que les emplois pourraient ne jamais atteindre le niveau de l'an dernier.

Plusieurs s'interrogent. L'économie canadienne serait-elle en train de se transformer radicalement ? Il est encore trop tôt pour vraiment évaluer les changements apportés par l'accord de libre-échange canado-américain, mais peut-être le secteur manufacturier est-il en train de vivre sa propre révolution. Le ratio main d'œuvre/capital est présentement bouleversé et les manufacturiers pourraient en profiter pour apporter des changements dans la production afin d'être davantage concurrentiels sur les marchés internationaux.

Dans un tel cas, l'économie du Québec subira des transformations majeures en peu de temps.

## UNE EXPANSION VERS LES É.U.?

Pensez à la Banque République Nationale de New York (Canada).

Services offerts :

- Opérations de change
- Lettres de crédit
- Financement en dollars américains
- Autres transactions outre-frontières



UNE BANQUE SAFRA

**BANQUE RÉPUBLIQUE NATIONALE DE NEW YORK (CANADA)**  
1981, avenue McGill Collège, Montréal (Québec) H3A 3A9, Tél. : (514) 286-4558

## FAITES LE CALCUL!

Si votre espérance de vie est de **78 ans\***  
et que vous désirez prendre votre retraite à **- 55 ans**  
votre REER devra alors subvenir à vos besoins durant **23 ans**

**Planifiez votre retraite dès maintenant en tirant le maximum des conseils du Trust Général.**

Le Trust Général sait combien il est important de profiter d'un bon revenu à la retraite afin de réaliser tous ses projets. C'est pourquoi nous vous offrons des REER souples, performants, et en plus, d'excellents conseils. Les conseillers du Trust Général sauront vous aider à choisir judicieusement la formule de REER qui conviendra parfaitement à vos exigences financières.

N'hésitez pas, rêvez à tous vos projets de retraite!... et passez à une succursale du Trust Général, un de nos conseillers se fera un plaisir de vous servir promptement et professionnellement, ou communiquez avec nous par téléphone, c'est tellement simple et rapide!

Demandez-nous un exemplaire de notre édition spéciale "Info Placement" sur la réforme fiscale des pensions, c'est gratuit!

PRÊT REER DISPONIBLE



**TRUST GÉNÉRAL**

\*Statistique Canada, selon la moyenne hommes-femmes âgés de trente ans.



Place du Carrefour, Laval 682-3200  
5995 boul. Gouin O., Montréal 745-1515  
995 boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-5670  
Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414

1 Vincent d'Indy, Outremont 739-3265  
1020 ave Laurier O., Outremont 272-4777  
Place Ville-Marie, Montréal 871-7300  
1100 University, Montréal 871-7200

Place d'Anjou, Anjou 355-4780  
Carrefour Angrignon, LaSalle 366-0730  
Place Portobello, Brossard 466-2500  
299 boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert 466-8666

521, rue St-Charles Borromée,  
Joliette 752-0666  
7272 boul. Maurice Duplessis  
Rivière-des-Prairies, 643-4040

# Le Québec attire les étrangers mais investit peu à l'extérieur

Anne Pélouas

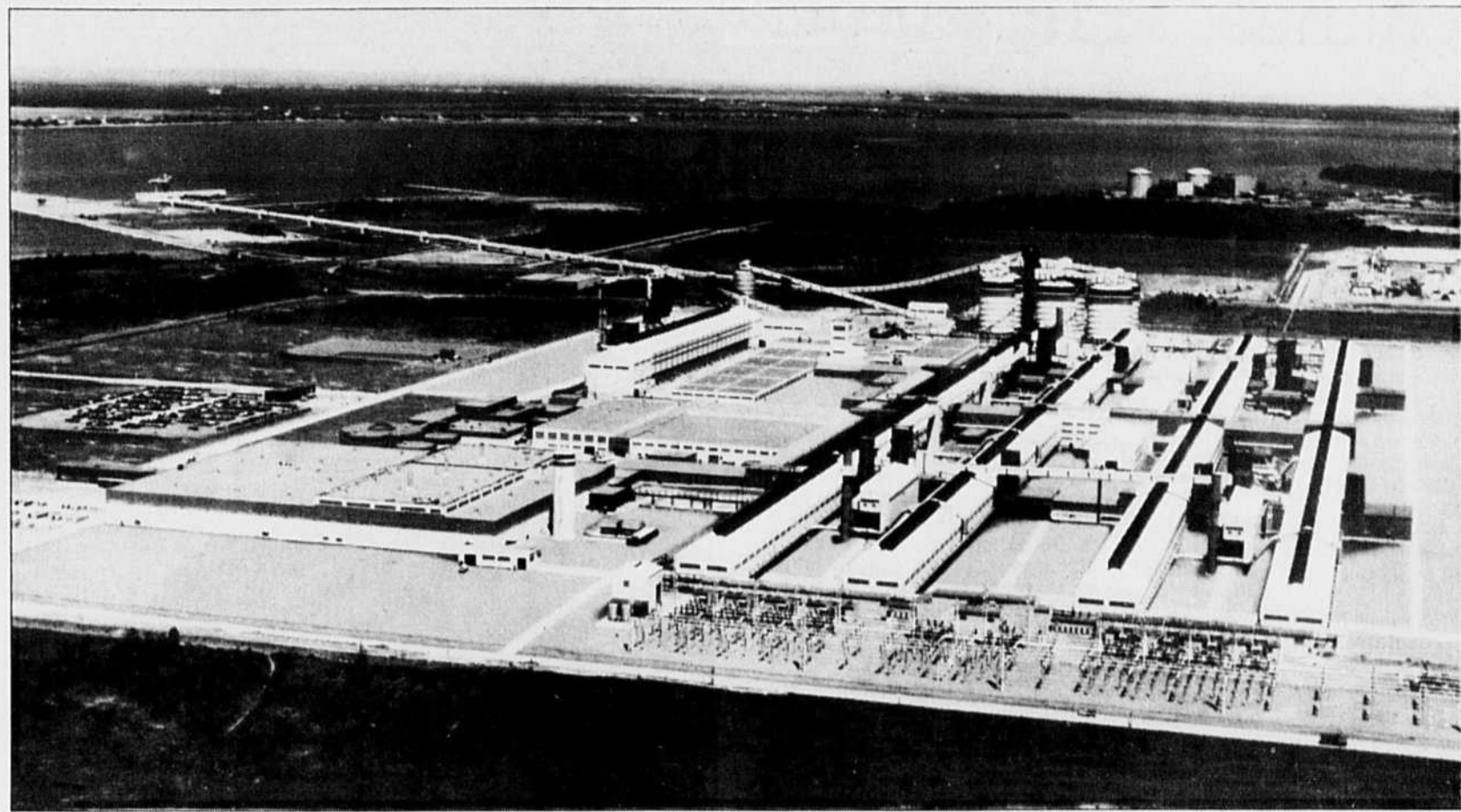
IL EST particulièrement difficile d'apprécier la valeur réelle des investissements réalisés au Québec par des étrangers. Et encore plus malaisé de connaître avec exactitude ceux des Québécois à l'extérieur du pays. Paul Lussier, directeur général chargé de la promotion des investissements au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, estime que le portrait manque de précision, tout simplement parce que « nous vivons dans une économie très ouverte, où l'origine et les flux de capitaux ne sont pas contrôlés ». La situation n'est guère différente pour l'ensemble du Canada. Même la balance des paiements internationaux du Canada ne donne qu'un décompte approximatif de ce type d'investissements, sans répartition géographique par province ou pays d'origine.

L'estimation globale donne tout de même des indications intéressantes. Ainsi, on sait qu'au troisième trimestre de 1990, les Canadiens ont fait peu d'investissements directs à l'étranger. À la différence des années 1987, 1988 et 1989, où il y avait eu d'importantes acquisitions d'intérêts à l'extérieur du pays, celles-ci ont été beaucoup plus limitées en 1990 (les investissements directs étaient principalement dirigés vers des entreprises existantes aux États-Unis et en Europe). On constate aussi une réduction des avoirs d'obligations étrangères par les résidents canadiens.

Bien que les chiffres manquent pour déterminer l'origine « provinciale » des investissements réalisés hors du pays, il n'y a pas de raison de penser que les Québécois se soient comportés différemment de leurs voisins. En fait, tous étaient en état d'attente en 1990. Robert Godin, du cabinet d'avocats Godin, Raymond, Harris, Thomas, est malgré tout optimiste. Organisateur de deux colloques destinés à promouvoir les investissements québécois en Europe et européens au Québec, il admet qu'il y a un an, les investisseurs québécois regardaient encore peu vers l'Europe, « hormis Cascades qui a fait de bons investissements au bon moment. Quant aux Européens, ils étaient davantage tournés vers l'Est que vers l'Amérique. Aujourd'hui, ils se rendent compte qu'il ne sera pas si facile de faire des affaires de manière sécuritaire en Europe de l'Est. Du coup, et même si la tendance ne se manifeste pas encore dans les faits, il y a un intérêt grandissant pour des investissements des deux côtés de l'Atlantique ».

On a davantage d'indications sur la place des investissements étrangers dans l'économie canadienne et dans celle de chacune des provinces. Les statistiques disponibles sont à manier avec précaution, parce qu'elles tiennent surtout compte des gros projets d'investissement qui ne peuvent passer inaperçus, de ceux qui requièrent une intervention d'investissement Canada ou qui appellent une contribution financière des gouvernements. Par contre, les projets moins importants, ceux qui concernent des échanges technologiques, des ententes stratégiques ou l'expansion d'entreprises existantes ayant des intérêts étrangers, ne sont pas forcément connus.

Globalement, 1990 semble cependant avoir été marquée par une baisse des investissements directs des étrangers au Canada. Ceux qui ont été soumis et acceptés par Investissement Canada au cours des neuf premiers mois de l'année dépassaient les 9 milliards \$ en valeur, contre près de 17 milliards \$ pour la période d'avril à décembre 1989. Dans les deux cas, les neuf dixièmes étaient des acquisitions d'entreprises et le reste des investissements dans de nouvelles usines. Sur les 695 projets recensés de janvier à septembre 1990, le Québec en a reçu 96 pour une valeur représentant 11 % du total canadien. D'avril à décembre 1989, ce pourcentage de la valeur des investissements étrangers était de 28 %, pour 108 projets sur 741. Au Québec, comme dans le reste du Canada, les étrangers s'intéressent davantage à des acquisitions d'entreprises qu'à la construction de nouvelles usines.



L'aluminerie de Bécancour

PHOTO ARCHIVES

## La province n'a obtenu que 13% des investissements étrangers au Canada depuis juillet 85

INVESTISSEMENT Canada vient tout juste de terminer une étude sur les investissements étrangers au Canada durant la période comprise entre juillet 1985 et mars 1990. Globalement, l'Ontario est le plus choyé. Il a « rafilé » 59 % de tous les investissements étrangers réalisés au Canada, contre 13 % seulement pour le Québec. L'Ontario domine aussi quant à la valeur en capital investi, avec 53 % du total, tandis que le Québec et l'Alberta n'en ont reçu respectivement que 18 % et 17 %.

Durant ces quatre années, 79 % de la valeur des investissements étrangers au Québec étaient destinés directement à de nouvelles usines ou à des acquisitions d'entreprises existantes. Les secteurs privilégiés étaient les industries manufacturières

(pour 69 % de la valeur des investissements), les mines (8 %) et le commerce de gros (8 %).

Si l'on examine l'origine géographique des investissements étrangers, le Québec arrive au troisième rang — derrière l'Ontario et l'Alberta — des provinces ayant profité de capitaux américains. Ils sont majoritairement tournés vers l'industrie manufacturière au Québec, pour 7 % vers le commerce de gros et pour 2 % vers le secteur des services. L'Ontario a aussi bénéficié de 60 % des investissements anglais au Canada et le Québec de 17 % (avec d'importantes acquisitions dans le secteur minier, le commerce de détail et l'industrie manufacturière).

Même les Français choisissent l'Ontario plutôt que le Québec ! Le

premier a profité de 43 % de la valeur totale des investissements français au Canada et le second de 29 %. Il faut noter que plus de la moitié des transactions se font avec le Québec, mais pour des montants plus faibles que chez son voisin. Ici, les Français ont surtout investi dans le commerce de gros, le secteur manufacturier, le commerce de détail et les services.

Le Québec arrive toujours en deuxième position dans le choix des investisseurs allemands (37 % du total et 53 % pour l'Ontario) qui ont une préférence marquée pour le secteur manufacturier. L'Ontario est toujours en tête comme destination des investissements des autres pays européens, avec la moitié du total. Il devance le Québec et l'Alberta (23 % chacun). Durant la période, les Hol-

landais ont acquis une compagnie d'assurance au Québec. Les autres Européens ont surtout investi dans l'industrie manufacturière.

La province passe au troisième rang pour l'accueil d'investissements japonais (24 %, contre 42 % en Ontario et 28 % en Colombie-Britannique), concentrés dans l'industrie manufacturière et le commerce de gros. Les autres investisseurs étrangers ont eux aussi choisi l'Ontario en priorité (48 % du total), mais la Colombie-Britannique est populaire auprès d'eux (23 % de la valeur des transactions) et, moindrement, le Québec (15 %). Quatre transactions ont ainsi été opérées par des Australiens au Québec (acquisitions de brasseries et nouvelles usines de production d'aluminium).

landais ont acquis une compagnie d'assurance au Québec. Les autres Européens ont surtout investi dans l'industrie manufacturière.

Le ministère de l'Industrie du Québec évalue pour sa part à près de 14

milliards \$ la valeur des projets d'investissements — étrangers ou avec participation étrangère — en cours en 1990 dans la province. Les plus nombreux sont américains et anglais. Actuellement, les étrangers investissent surtout dans cinq grands secteurs industriels. Leur intérêt est évident pour celui des produits chimiques et pharmaceutiques (projets d'expansion d'Union Carbide et de Merk Frosst à Montréal, par exemple) ou celui du papier (nouvelles usines de Papiers Scott au Québec, modernisation des usines de Stone Consolidated, expansion à Québec pour le Japonais Daishowa).

Les étrangers investissent beaucoup également dans le secteur de la transformation primaire de métaux. Leurs intérêts sont particulièrement forts dans les projets d'alumineries

(Alouette, Bécancour, Alumax, Reynolds...). On les retrouve dans les plus gros projets d'usines de fabri-

cation de produits électriques et électroniques. Enfin, pour le matériel de transport, quasiment tous les

investissements actuels — en-dehors de ceux de Bombardier et de MIL Davie — sont étrangers (GM, Générale Électrique, Hyundai, Pratt & Whitney, Rolls Royce...).

Ces grands secteurs se recoupent, au moins en partie, avec ceux vers lesquels le gouvernement voudrait orienter davantage les investissements étrangers. Les privilégiés sont du domaine de la haute technologie. « Dans l'industrie automobile, explique Paul Lussier, on cherche à attirer des investisseurs intéressés par la fabrication de pièces avec de nouveaux matériaux, un marché en expansion et à haute valeur ajoutée. Nous voudrions aussi renforcer l'industrie québécoise de matériel aéronautique et aérospatial avec des capitaux étrangers ». Autre secteur prioritaire où les investissements étrangers sont d'ailleurs déjà très forts : la pharmacie, les biotechnologies et leur utilisation dans l'industrie des pâtes et papiers ou l'agroalimentaire. Ce « pôle » québécois assure déjà 80 % de toutes les activités de recherche et développement de l'industrie pharmaceutique canadienne.

Le gouvernement incite les étrangers à investir dans ce secteur, comme dans celui des technologies de l'information. « On voudrait consolider une industrie qui s'autofertilise », dit Paul Lussier en remarquant que le Québec est relativement fort en matière d'équipements de télécommunication, mais plutôt faible en informatique. Il faut aussi viser l'apport étranger pour favoriser l'évolution technologique de l'industrie de transformation des plastiques et des nouveaux matériaux. Même chose pour les industries qu'il qualifie de « énergivores » : alumineries, usines de magnésium ou de pétrochimie. Les investissements étrangers y sont déjà nombreux mais on voudrait qu'ils soient maintenant davantage orientés vers la seconde transformation de produits de base, par exemple la fabrication de roues ou d'autres produits qui utilisent beaucoup d'aluminium... et, donc, d'électricité.

Comme ailleurs dans le monde, le Québec attire les capitaux étrangers quand il a quelque chose à offrir... des ressources naturelles, bien sûr, mais aussi le dynamisme de sa propre industrie. « Les investissements étrangers ne vont pas uniquement vers la création d'entreprises autonomes », note Paul Lussier. Ils servent à mettre sur pied des co-entreprises, à assurer des transferts de technologies, à créer ou renforcer des relations de partenariat entre Québécois et étrangers. Le partenariat ? Les entreprises du Québec lui donnent la faveur depuis longtemps. Avec des résultats indéniables, sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour attirer de nouveaux investisseurs étrangers.

## La BFD est aux côtés de votre entreprise

Créée pour venir en aide aux entreprises, la Banque fédérale de développement est bien plus qu'une institution financière. Elle donne à votre entreprise l'appui indispensable à sa création et à son expansion. En effet, en plus de vous proposer des prêts à terme ou du capital de risque, la BFD offre un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation et de planification. À vos côtés, la BFD sera le meilleur partenaire de votre entreprise.



Pour plus d'information communiquez avec nos bureaux de districts

Rive-Sud	1-514-928-4120
Rive-Nord	1-514-687-4121
Est du Québec	1-418-648-3972
Montréal	1-514-878-9571

PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

The Bank offers its services in both official languages



Banque fédérale de développement

Federal Business Development Bank

Canada

# Bâtir Développer Moderniser Consolider Renflouer Acquérir Équiper

BESOIN DE CAPITAL D'APPOINT?

CONSULTEZ DES GENS D'AFFAIRES QUI PENSENT COMME VOUS.

PARTOUT AU CANADA

RoyNat

Financement d'entreprises.

- \* Prêts à terme
- \* Prêts subordonnés avec participation
- \* Financement de rachat d'entreprise
- \* Financement immobilier
- \* Financement en syndicat
- \* Financement de matériel

Siege social: (514) 987-4900  
 Succursales: Anjou: (514) 493-4555; Brossard: (514) 465-7520; Laval: (514) 668-3131; Pointe-Claire: (514) 426-4200; Drummondville: (819) 477-3801; Québec: (418) 683-2177.

# L'industrie minière: faudra-t-il changer le fer en or?

Raymond Lemieux

C'EST PAS le ralentissement de l'économie canadienne mais bien un indubitable torpéur des investisseurs qui inquiète l'industrie minière du Québec. « Malgré la récession et le climat mondial, on observe une stabilité de nos activités », affirme Normand Ouimet, président de l'Association minière du Québec (AMQ). « C'est davantage l'épuisement des gisements qui provoque présentement la fermeture de certaines de nos mines ».

« Certes, il revient aux prospecteurs de sonder le sous-sol pour déceler de nouveaux filons afin de compenser l'épuisement des gisements, seulement, pour susciter ce travail, il faut un climat économique qui favorise les investissements dans l'exploration », précise Normand Ouimet. Ce n'est actuellement pas le cas. Les investissements destinés à l'exploration sont en chute libre depuis 87. Cette année-là, près d'un demi-milliard \$ avaient été dépensés à ce chapitre. En 1988, ces investissements atteignaient 369 millions et, en 1989, ils n'étaient plus que de 215 millions \$.

« Quand les profits diminuent, comme dans le cas d'une récession qui perdure, ce sont l'exploration et le développement qui en subissent d'abord les contrecoups », rappelle le président de l'AMQ qui regroupe 42 compagnies minières et métallurgiques. « L'incertitude que l'on connaît présentement sur les marchés n'arrange rien car la mise en valeur de nouveaux gisements se décide selon le cours des métaux sur le marché mondial. C'est ce qui en détermine la rentabilité ou non ».

Quelque peu négligée, l'industrie

minière est néanmoins un moteur économique non négligeable pour les régions de l'Abitibi, de la Côte Nord et de l'Estrie. Plus de vingt mille emplois y sont rattachés. Au chapitre des expéditions, elle a affiché, en 1989, un chiffre de vente de 2,8 milliards \$, indiquent les dernières statistiques disponibles au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Cela comprend les ventes de matériaux de construction (537 millions) et d'amiante (200 millions). Notons que près de 43 % des produits miniers québécois sont exportés. C'est l'Europe qui en est le principal acheteur (60,8 %) suivie des États-Unis (28,4 %).

Dans l'ensemble canadien, le Québec se situe au deuxième rang au tableau des expéditions minières avec 14,2 % du total national. Ça le place derrière l'Ontario qui, elle, exporte 36,6 % de toute la production canadienne. « À moyen terme et dans le cas d'une récession qui se prolongerait, la baisse de la consommation pourrait faire diminuer la demande en métaux nécessaires à la production de ces biens », reconnaît Normand Ouimet. En somme, c'est avec un certain décalage que le secteur minier pourrait faire face aux conséquences associées à l'engourdissement de notre économie.

À vrai dire, seules les mines d'or pourraient connaître une recrudescence de leurs activités. Les événements politiques en Europe de l'Est et les turbulences au Proche-Orient ont favorisé une hausse du cours de l'or sur les marchés mondiaux. « Comme ça a été le cas lors de la crise du pétrole du début des années 80, rappelle Normand Ouimet. Cependant, si le prix du pétrole se met à augmenter et si les taux d'intérêts demeurent élevés, cela viendrait quelque peu annuler les

bénéfices que l'on enregistrerait alors au chapitre de l'extraction de l'or. Il faut donc rester prudent ».

En 1989, les expéditions d'or québécois ont rapporté 521 millions \$ aux compagnies minières qui ont extrait, du sous-sol québécois, plus de 30 000 kilos de ce métal précieux. Déjà, avant la récession et la crise du golfe Persique, *Mining Journal* estimait que l'offre de l'or sur le marché mondial augmenterait de 2 % par année jusqu'à l'an 2000.

Avec des expéditions qui rapportent plus d'un demi-milliard \$ par année, le fer est l'autre secteur vital de l'économie minière. Toutefois, il est beaucoup plus assujéti à la concurrence mondiale. En 1990, trois importantes mines de fer au Sénégal, au Madagascar (QIT-Fer et Titane) et en Iran ont été inaugurées. Des mégamines. Toutes situées dans les pays du tiers monde où les coûts de main d'œuvre sont indiscutablement plus bas.

Le problème est sensiblement le même pour le cuivre et le zinc qui représentaient en 1989 des expéditions d'une valeur de près de 200 millions \$ chacun. Ainsi, une chute des prix des métaux en 91, qui ferait suite au ralentissement de la croissance économique, affaiblirait la place du Québec sur les marchés mondiaux.

Le Québec pourra-t-il donc faire face à cette mondialisation de l'exploitation des ressources minières ? Pour Normand Ouimet, il y a qu'une façon de rentabiliser davantage nos activités minières pour demeurer compétitif sur le marché international, c'est en réduisant les coûts d'ex-



La société minière Cambior, spécialisée dans l'extraction aurifère.

PHOTO ARCHIVES

ploitation. « Bien qu'il ne faille pas rêver en couleur, l'arrivée de nouvelles technologies dans le domaine de la robotique, l'informatisation des opérations minières et l'utilisation d'une main d'œuvre plus qualifiée, constituent des atouts indiscutables », soutient-il.

De surcroît, avec des outils plus

performants, on pourrait arriver à mettre en valeur des gisements encore plus profonds. Si on admet que les 100 premiers mètres du sous-sol québécois ont été passablement ratisés et mis en valeur, les premiers relevés effectués grâce à de nouvelles méthodes de sondage pouvant aller jusqu'à 1000 mètres de profon-

deur, indiquent encore un important potentiel minier au Québec. En outre, on aurait décelé avec ces instruments, une importante concentration de métaux rares de la famille du platine, dans la fosse du Labrador au nord-est du Québec. Il reste donc à creuser. Et à trouver des investissements.

## GATT: turbulences sur le marché agricole

Raymond Lemieux

UN VENT d'inquiétude souffle sur les terres du Québec. Un vent nommé GATT. Depuis 81, les 95 signataires de cet accord général sur les tarifs douaniers et le commerce tentent d'établir des règles afin de régir le marché mondial des produits agricoles. Les négociations ont tôt fait de devenir difficiles. Ce sont les subsides de l'État qui font l'objet de discussions car ils viendraient enfreindre la libre concurrence. Les subventions que les gouvernements de Québec et d'Ottawa versent à nos fermiers seront-elles éventuellement jugées non réglementaires ?

La dernière réunion des ministres responsables de l'Agriculture, en décembre dernier, s'est soldée par un échec. Et la prochaine ronde de négociations a été reportée aux calendes grecques. Mais, à la veille des États généraux du monde rural qui se tiendront dans quelques jours sous l'égide de l'Union des producteurs agricoles (UPA), la valse-hésitation du GATT a de quoi rendre anxieux les agriculteurs québécois. « On ne sait plus à quoi s'attendre », affirme Claude Lafleur économiste à l'UPA. « Au travers des négociations du GATT, c'est le modèle de l'agriculture québécoise qui est en jeu ».

Le Québec a choisi de gérer sa production selon les besoins de son

marché. « Cela suppose deux types de contrôle, explique Claude Lafleur. Un premier qui règlemente l'entrée des produits concurrents et un autre qui limite la production nationale par le truchement de quotas et de contingents. Sans un contrôle des importations, les efforts pour gérer et planifier la production intérieure perdent leur efficacité ».

Pour l'UPA et de la Coopérative fédérée du Québec, les politiques qui s'appliquent au Québec ne devraient pas être modifiées. D'autant qu'elles ne provoquent pas une concurrence déloyable sur les marchés d'exportation puisqu'elles ne comprennent pas de subvention directe à l'exportation. Ce n'est pas tout à fait le cas aux États-Unis, avec l'Export Enhancement Program ou, en Europe, avec le Programme de restitution des exportations.

C'est en quelque sorte ce type d'aides gouvernementales qui ont modifié la donne et qui ont directement influencé le cours mondial des denrées ces dernières années. Tandis que les subventions consacrées à l'agriculture québécoise ont été augmentées essentiellement en tenant compte de l'inflation, celles des gouvernements européen et américain ont plus que doublé depuis 10 ans. En 1980, dans les pays de l'OCDE, les gouvernements ont déboursé 100 milliards \$ pour leur secteur agricole en 80. Huit ans plus tard, leurs subventions ont totalisé 200 milliards \$.

« On a alors vu apparaître des excédents structurels sur les marchés internationaux provoquant une chute des prix. Cela menace la rentabilité des fermes qui, dans certains autres pays, perçoivent beaucoup moins d'aides gouvernementales, continue Claude Lafleur. Il fallait donc absolument mettre les choses au clair. » C'est le but qui était recherché en ouvrant le accord du GATT, le seul instrument multilatéral qui fixe des règles au commerce mondial. « Mais voilà, on a tout mis dans le même sac : les subventions à l'exportation et les soutiens internes », déplore l'économiste.

Les « soutiens internes » ? C'est l'assurance-récolte, le crédit agricole et toutes les autres formules d'aide gouvernementale qui permettent aux agriculteurs de continuer leur travail malgré les caprices climatiques ou économiques. C'est un peu grâce à ces soutiens internes que l'agriculture du Québec a pu notamment freiner son déclin. Si, à tous les jours depuis 40 ans, 10 fermes cessaient ses activités, ces dernières saisons la situation a paru s'être stabilisée.

Aujourd'hui, quelque 40 000 fermes jalonnent le paysage de « la belle province ». Qui plus est, l'indice de la production agricole a bondi de près de 50 %. En outre, la productivité dans le secteur laitier a augmenté de 700 %. Bref, en 15 ans, le degré d'autosuffisance alimentaire est passé de

47 % à 75 % selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

À la table de négociations du GATT, Ottawa a choisi de se porter à la défense de ces soutiens. « Laisseuse à elle-même, obéissant aux seules forces du marché, l'agriculture du Québec serait confrontée à des fluctuations brutales et insupportables du prix des denrées », explique Claude Lafleur de l'UPA.

La position canadienne semble se situer dans le sillon de l'UPA. Tout en souhaitant l'établissement de nouvelles règles commerciales, le Canada, rallié aux États-Unis, à l'Argentine et à l'Australie, propose entre autres l'élimination des subventions à l'exportation. Ce qui n'a pas l'heur de plaire aux Européens qui souhaitent plutôt les maintenir. Les négociations interminables et épineuses sont aujourd'hui dans une impasse.

Cette incertitude pourrait être nuisible aux agriculteurs du Québec. D'ailleurs, dans l'expectative, ils ne cachent pas une certaine appréhension. Et l'été augure déjà mal : les producteurs américains ont annoncé qu'ils mettront sur le marché canadien leur yogourt, leur crème glacée et leur fromage. Une concurrence qui pourrait faire du tort aux producteurs québécois. « C'est un exemple qui démontre combien l'adoption de règles commerciales est devenue urgente », affirme Claude Lafleur.

### ■ PUM ■



Une nouvelle collection : « POLITIQUE ET ÉCONOMIE »

Sous la direction du Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques.

Véhicule d'études originales en sociologie politique et en économie politique, cette collection s'articule autour de trois séries :

- études canadiennes ;
- tendances actuelles (dans les pays industrialisés) ;
- les grands penseurs.

Volumes parus :

La montée de l'ingénierie canadienne  
Jorge Niosi et coll.  
235 p., 22 \$

Gunnar Myrdal et son œuvre  
Gilles Dostaler, Diane Ethier et Laurent Lepage  
230 p., 20 \$

Une voix pour le sud : les discours de la CNUCED  
Jean-Philippe Thérien  
179 p., 18 \$

Où va le modèle suédois ? État-Providence et protection sociale  
Lionel-Henri Groulx  
151 p., 16 \$

Disponibles en librairie ou chez :

gaëtan morin éditeur  
C.P. 180 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, CANADA J4B 5E6  
TEL. : (514) 449-2369 TÉLÉC. : (514) 449-1096

# Chaque matin, nous appelons nos 10 principaux concurrents afin de garantir que nos taux CPG-REER sont les meilleurs. Franchement, on doit leur taper sur les nerfs !



N'oubliez pas de participer à notre «Grand concours Jaguar» Règlements et bons de participation dans toutes nos succursales.

Pour vous renseigner, utilisez la ligne spéciale REER 1-800-463-7777

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, Le samedi de 10 h à 14 h

MONTRÉAL  
Centre Fairview  
Tour Place Montréal Trust  
Place Montréal Trust,  
Niveau Métro  
843-8100

695-5240  
692-1880  
982-7100  
843-8100

Place Ville-Marie  
Rue Saint-Jacques  
Outremont  
Chemin Queen Mary

593-4117  
392-1880  
274-7666  
488-7000

Saint-Lambert  
Ville Mont-Royal  
Westmount

465-3265  
735-1314  
952-6000

QUÉBEC  
Rue Saint-Amable  
Place Laurier  
Charlesbourg

529-8841  
659-4955  
622-4280

**10<sup>5/8</sup>%**  
CPG-REER à échéance de 42 mois

**LA GARANTIE MEILLEUR TAUX**

Cette année encore, les meilleurs taux REER se trouvent au Montréal Trust. C'est garanti. Nos taux d'intérêt annuel CPG-REER (1 an à 5 ans) sont égaux ou supérieurs à ceux annoncés à l'échelle nationale par les 10 plus importantes institutions financières du Canada\*. De plus, lorsque vous choisissez un de nos CPG-REER à échéance souple, nous vous offrons une prime d'intérêt annuel de 1/4%†. Téléphonnez-nous pour plus de détails.

Transferts de CPG-REER gratuits!

Si vous effectuez un transfert de 20 000 \$ ou plus au Montréal Trust, nous vous rembourserons les frais de transfert (jusqu'à 50 \$) en les déposant dans votre REER. Et les intérêts continuent de courir pendant la période de transfert, à concurrence de 45 jours.

Nouvelle année. Nouveaux profits.

Les nouvelles règles concernant les REER entrent en vigueur en 1991. Voici de bonnes nouvelles: vous pourrez maintenant profiter d'une limite de cotisation plus élevée. De plus, vous aurez aussi la possibilité de cotiser à un REER, jusqu'à 8 000 \$, en prévision de déductions futures. Passez aujourd'hui même nous rencontrer et nous vous ferons part de tous les détails.

Pour vos placements à long terme, faites confiance à la compagnie qui a fait enregistrer en 1957 le premier REER au Canada et qui aujourd'hui est détenue par la plus importante compagnie du Canada: BCE Inc.

Les taux peuvent varier sans préavis. Le taux annoncé comprend une prime d'intérêt annuel de 1/4%.  
L'offre de la prime d'intérêt se termine le 31 mars 1991. Depuis le 1er mars 1991.  
\*La Banque Royale du Canada, La CIBC, La Banque Toronto Dominion, La Banque de Montréal, La Banque Scotia, La Banque Nationale du Canada, Le Canada Épargne, La Compagnie Financière Centrale, Le Trust Royal, Le Trust National.  
†La prime de 1/4% est aussi en vigueur sur un CPG-REER ou un REER ou un régime enregistré du Montréal Trust.



MONTRÉAL TRUST

# La génération des PME-RÉA fait face à sa première récession

Jean Savard

NÉE AU DÉBUT de la dernière décennie, la génération des PME-RÉA fait face en 1991 à sa première récession. Enfant chérie de la société distincte, citée en exemple partout au Canada, la PME manufacturière fournit aujourd'hui près de la moitié de tous les emplois du secteur secondaire québécois. Plus des trois quarts des nouveaux emplois créés au Québec ces dernières années seraient même le fait de la petite entreprise.

Prolifiques au milieu des années 80, les PME industrielles inquiètent cependant plusieurs observateurs de l'activité économique. Celles qui ont échappé à la sous-capitalisation ont à ce point prospéré que les financiers étrangers se les sont arrachées en 1990. Les autres, en revanche, rappellent ces temps-ci en grand nombre à la Société de développement industriel, où les attend la brigade économique du programme Relance PME.

Incapables, sauf en quelques rares exceptions, d'écouler leur production à l'extérieur du Québec, les PME manufacturières voient dans la globalisation des marchés une sérieuse menace à leur prospérité. Très diversifiées, les entreprises québécoises se sont pour la plupart concentrées sur le marché intérieur. De-

vant l'impossibilité de vendre en plus grande quantité que la capacité d'achat des Québécois, elles ont préféré poursuivre leur croissance en élargissant la gamme de leurs produits plutôt qu'en s'attaquant aux marchés extérieurs. C'est du moins l'avis de Raymond Gagné, président de la Société d'investissement Desjardins, qui estime que les entreprises québécoises du domaine de la transformation sont plutôt mal préparées à l'internationalisation du commerce.

Fleur de holding coopératif, Culinar avait opté jusqu'ici pour un modèle de développement qui, au demeurant, privilégiait la diversification. « En 1990, l'entreprise a rationalisé ses activités en se retirant des domaines de la production de fromages et de charcuteries, ainsi que de la restauration, pour se concentrer dans le secteur de la pâtisserie qu'elle maîtrise parfaitement », explique Raymond Gagné qui, par l'intermédiaire de la SID, contrôle Culinar. En se départissant de ses actifs, notamment dans Anco, Taillefer et Pacini, Culinar a pu réunir les fonds nécessaires pour acquérir à la fin de l'année la compagnie Drake, l'un des plus importants fabricants de petits gâteaux aux États-Unis. « Cette transaction, qui a porté le volume d'exportation de Culinar de 15 % à 35 %, donne à l'entreprise l'envergure nécessaire pour se tailler une place enviable sur le libre-marché nord-amé-

ricain », conclut M. Gagné.

Lorsqu'il était président de la Caisse de dépôt et de placement, Jean Campeau affirmait que, face au libre-échange et à la globalisation des marchés, « seules quelques firmes québécoises peuvent conserver l'espoir de devenir des joueurs de taille à l'échelle internationale ». Claude Blanchet, pdg du Fonds de solidarité des travailleurs, abonde dans le même sens. Pour lui, toutefois, les entreprises qui ont la stature requise pour s'attaquer aux marchés étrangers devront affronter la vive concurrence que ne manquera pas de provoquer la globalisation des marchés.

Vice-président, développement corporatif et marketing du Centre de recherches industrielles du Québec, Richard Beaudry est également d'avis que la conquête du marché mondial est réservée à la moyenne et à la grande entreprise. Et encore, à condition qu'elle adopte une stratégie industrielle bien définie. Les entreprises québécoises doivent profiter de la récession, qui les place en situation de surcapacité de production, pour informatiser leur appareil de production, soutient M. Beaudry. « Au terme de la récession, nos entreprises devront se frotter aux très hauts standards de qualité établis par la concurrence étrangère. On doit implanter au Québec des équi-

pements de production sophistiqués si l'on veut que les produits qui sortiront de nos usines dans les prochaines années soient compétitifs sur les marchés internationaux. »

Stratégiquement, le Québec doit se doter d'une infrastructure de production compétitive, estime par conséquent M. Beaudry. À ses yeux, le parc de production québécois n'est nullement désuet, il est simplement inexistant, ou presque. « Et c'est là un avantage, assure-t-il, puisqu'on n'a pas à le restaurer, mais tout simplement à le construire. » L'émergence récente de l'entrepreneuriat québécois, phénomène qui date d'à peine une vingtaine d'années, fait en sorte que la structure industrielle du Québec est effectivement très jeune, souligne pour sa part Claude Blanchet.

La vague d'acquisitions d'entreprises québécoises par des intérêts étrangers ne risque-t-elle pas ailleurs d'entraîner dans son sillage plusieurs des moyennes entreprises qui réussissent sur les marchés extérieurs ? Vice-président pour le Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, Richard Le Hir croit que non : « Les grandes puissances disposent aujourd'hui de beaucoup moins de capitaux que l'an dernier, affirme-t-il. La réification de l'Allemagne draine tous les capitaux auparavant disponibles en RFA, alors

que la crise immobilière qui frappe les États-Unis fait fondre l'avis des investisseurs. »

Claude Blanchet émet quant à lui de sérieuses réserves sur l'importance à accorder à cette vague d'acquisitions. Le phénomène ne serait pas nouveau, « sauf que nous en sommes plus conscients aujourd'hui ». Non seulement en sommes-nous plus conscients, soutient-il, mais « on dispose maintenant d'outils de financement qui permettent aux entrepreneurs de toucher une part de leur capital sans être forcés de tout vendre ». En prenant une participation dans une entreprise, les sociétés de portefeuille, comme le Fonds de solidarité, la SID ou la Caisse de dépôt, exigent toujours un droit de premier refus sur les titres mis en vente par la suite. « C'est là un moyen efficace d'éviter que l'on dilapide le patrimoine industriel du Québec », fait valoir Claude Blanchet.

S'il faut garder au Québec la propriété des entreprises de production, il faut en même temps accroître l'activité manufacturière, croit Richard Le Hir, pour qui la création de la richesse passe forcément par l'intensification de l'activité industrielle.

Suivant la tendance des pays les plus industrialisés, le Québec a vu la contribution du secteur secondaire au PIB faiblir régulièrement depuis 30 ans. Seulement 26,5 % du PIB qué-

bécois sont attribuables à l'activité manufacturière, comparativement à 29,3 % chez nos voisins du Sud, à 32,7 % au Canada et à près de 41 % au Japon et en République fédérale allemande.

Faut-il s'en inquiéter ? Aucunement, selon Richard Beaudry du CRIQ, qui croit que la décennie en cours sera le terrain d'une guerre de qualité dont l'enjeu est la définition des standards et l'innovation des produits. « Au terme de la première vague de son développement, l'entrepreneuriat québécois aura achevé de sophistication ses techniques de production. La deuxième vague sera celle de la sophistication des produits, soutient le vice-président développement corporatif et marketing du CRIQ.

Étant donné que le Québec édifie présentement une importante partie de son infrastructure industrielle, Richard Beaudry est d'avis que les entrepreneurs québécois pourront en profiter pour s'imposer rapidement sur les marchés internationaux au lendemain de la récession. Il se dit convaincu qu'à tout le moins dans le secteur manufacturier, les années 90 appartiennent au Québec. Un optimisme que partage Claude Blanchet, qui pose toutefois une condition : « La récession doit s'arrêter avant le milieu de la décennie. » Sinon, la percée industrielle du Québec s'en trouvera menacée.

# La récession oblige à soutenir davantage les projets en régions

Anne Pélovas

LES EFFETS de la récession se font sentir au moins autant dans les grands centres urbains que dans les différentes régions du Québec. Pas étonnant, donc, qu'elles doivent profiter — au moins en partie — du plan de relance présenté tout récemment par le gouvernement provincial.

Le programme d'aide à la construction domiciliaire favorisera certainement la reprise en région. Les fonds supplémentaires attribués à la Société de développement industriel (SDI) pour son opération Relance PME (75 millions \$ désormais disponibles) devraient aussi contribuer à améliorer le financement des entreprises qui sont en difficulté dans les régions. Surtout, le gouvernement a augmenté ses engagements de plus de trois millions \$ pour la réalisation de gros projets de développement régional au Québec.

Gilles Lafontaine, directeur général de la Chambre de commerce des Bois-Francs, pense que ce plan de relance s'imposait. « C'est un geste positif qui va redonner un peu de confiance aux gens d'affaires et les aider à investir. Malgré la récession, les PME de la région semblent assez bien se tirer d'affaire. Il n'y a pas autant de fermetures qu'en 1981-82, mais on fonctionne tout de même un peu au ralenti ». Le coup de pouce du plan gouvernemental vient donc à point, selon lui. Par contre, il craint les effets des restructurations en cours à la SDI. Victoriaville est le seul endroit où la SDI avait maintenu un bureau de sous-région au

Québec. Pour des raisons de rationalisation, de concentration de ses ressources, elle est en passe de le fermer. « Pour nous, c'est un réel problème, dit Gilles Lafontaine. La proximité du bureau facilitait l'accès des entreprises à des informations stratégiques. Maintenant, on risque d'obliger les entrepreneurs à se rendre au bureau de Trois-Rivières et on perd surtout un intervenant local qui connaissait bien nos dossiers et les défendait ! »

Des exemples de ce type, bien des régions en auraient à donner pour critiquer l'éloignement des grands centres de décision. A plusieurs reprises, d'ailleurs, devant la Commission Bélanger-Campeau, certaines en ont fait état. Le secrétariat régional de concertation de l'Outaouais demandait ainsi que le Québec de demain redéfinisse la place et le rôle des régions. Il critiquait surtout « la double structure de juridiction et d'intervention dans le développement régional (qui) fait en sorte que les régions n'ont aucun pouvoir dans la détermination effective des orientations, des stratégies et des moyens d'action concernant leur propre développement socio-économique ».

Certains pensent que le chevauchement des programmes fédéraux et provinciaux pour l'emploi ou les subventions aux entreprises posent problème. « Ce n'est pas majeur », dit pour sa part Gilles Lafontaine tout en constatant qu'il y a bien empiriquement parfois. Des programmes, il y en a beaucoup qui concernent les régions. Rien qu'à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) qui agit comme interlocuteur gouvernemental dans le dé-

veloppement régional, on en compte un bon nombre : fonds de développement régional; programme régional de création d'emplois permanents; programmes d'aide à la concertation et à la mise au point de projets.

Le fonds de développement régional a servi à financer pour 26,5 millions \$ de projets en 1989-90. Les régions qui en ont le plus profité sont, dans l'ordre, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine, la Mauricie et les Bois-Francs, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord. Une partie des fonds a servi à financer des projets d'investissement d'organismes publics ou à but non lucratif. Le reste a permis d'accorder une aide aux corpora-

tions de développement économique pour leur permettre d'engager une ressource professionnelle oeuvrant pour la promotion du développement économique en milieu rural.

1990 a aussi été l'année du remplacement, non sans difficultés, du programme expérimental de création d'emplois communautaires (PE-CEC) par un « programme régional de création d'emplois permanents » (PRECEP). La différence entre les deux est de taille : le premier offrait des subventions, alors que le second consiste en l'octroi d'une aide financière — de dernier recours — sous forme d'un prêt remboursable en trois ou cinq ans. Il est trop tôt pour juger de ses résultats, peu significa-

tifs encore puisque le programme n'a réellement démarré qu'en avril 1990. Le précédent, vieux de 13 ans, avait permis d'aider à la création de plus de 29 000 emplois en région. Près de 194 millions \$ ont été versés en subventions, générant des investissements de 1,2 milliard \$.

Le nouveau programme sera, lui, moins accessible puisque seules les entreprises qui n'ont pas réussi à obtenir un crédit bancaire ou un autre financement public y sont éligibles. Pour le gouvernement, le système des prêts remboursables est par contre avantageux. On va ainsi ramener l'argent dans les coffres du gouvernement. Reste à savoir s'il sera réaffecté à des fonds régionaux...

L'OPDQ joue enfin un rôle certain dans la concertation régionale. Ses subventions ont permis la tenue de plusieurs conférences socio-économiques régionales. C'est sans compter le seul soutien financier apporté aux organismes régionaux de concertation et de développement qui ont reçu près de 5 millions \$ en 1989-90. Ces programmes sont-ils suffisants pour maintenir, au moins, le développement actuel dans les régions, alors qu'on nage en pleine période de récession ? La réponse reste incertaine. Elle dépendra en grande partie, justement, de l'ampleur des difficultés que vont vivre à court terme leurs entreprises.

Renseignez-vous  
sur le REER  
autogéré  
Ligne d'action.

# Ligne d'action<sup>MC</sup>

BANQUE DE MONTRÉAL

## Passez à l'action avec le plus bas taux de commission\*.

Le service de courtage à escompte Ligne d'action<sup>MC</sup> pour les investisseurs qui savent ce qu'ils veulent.

Vous profiterez :

- d'un taux de commission inférieur à ceux qu'exigent les principaux courtiers exécutants, vous permettant de réaliser des économies substantielles sur vos transactions\*;
- d'une exécution rapide et précise de vos ordres d'achat et de vente;
- de l'avantage de communiquer sans frais d'interurbain avec le Centre Ligne d'action, qui répond à vos questions, prend vos ordres et vous donne les cotes de la Bourse;
- de la possibilité de régler vos transactions à même votre compte de banque.

Pour plus de renseignements, passez à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

Comparez et économisez :

Barème des commissions canadiennes	
Cours des actions	Commission
\$0 - \$1	\$25 + 1/2¢/act.
\$1.01 - \$5	\$25 + 2¢/act.
\$5 1/8 - \$10	\$25 + 3¢/act.
\$10 1/8 - \$20	\$25 + 4¢/act.
\$20 1/8 - \$30	\$25 + 5¢/act.
\$30 1/8 et plus	\$25 + 6¢/act.

Le plein montant de la commission et des frais s'appliquent à chacune des exécutions partielles d'un ordre, sauf si elles ont lieu le même jour ouvrable.

Le service Ligne d'action est offert par les Services d'Investissement Banque de Montréal Limitée, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal, uniquement dans les provinces où la loi l'autorise. <sup>MC</sup> Marque de commerce de la Banque de Montréal. \*Comparativement aux taux de commission exigés par les principaux courtiers exécutants pour les opérations sur actions au 22 novembre 1990.

Montréal 877-2100 Ailleurs au Québec 1 800 361-7775  
Toronto 867-4000 Ontario 1 800 668-7354 Ontario (807), Manitoba,  
Provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve et Labrador 1 800 387-7688

Banque de Montreal

Une présence croissante dans l'économie canadienne

**Imasco**

Imasco Limitée  
600, boul. de Maisonneuve ouest,  
Montréal H3A 3K7  
(514) 982-9111

# UN MONDE DE TECHNOLOGIES



**Bombardier Inc. est une entreprise d'envergure internationale dont les activités industrielles se répartissent entre quatre groupes: produits de consommation motorisés, matériel de transport, aéronautique et défense. Un cinquième groupe se spécialise dans les services de financement de stocks.**

**S'appuyant sur une stratégie orientée vers la conquête de marchés mondiaux et la maîtrise de nouvelles technologies, Bombardier exploite des usines dans huit pays et emploie au-delà de 20 000 personnes.**

**Reconnue pour la qualité de ses produits, sa capacité d'innover et le dynamisme de sa gestion, l'entreprise entend poursuivre sa croissance en relevant le défi de la globalisation des marchés.**



**Bombardier Inc.**

Canada - États-Unis - Royaume-Uni - Autriche - Belgique - France - Finlande - Suède